

De fréquentes averses de pluies accompagnées parfois de grêle continueront d'affecter aujourd'hui les wilayas côtières et proches côtières du centre et de l'est du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie. "Ces pluies s'accroîtront de plus en plus sur les villes côtières et proches côtières de l'Est à partir d'aujourd'hui", ajoute la même source.

DK NEWS

MÉTÉO 

16° : ALGER
23° : TAMANRASSET

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

www.dknews-dz.com

Mardi 14 novembre 2017 - 24 Safar 1439 - N° 1759 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE-UA
M. Louh prend part à une réunion ministérielle des pays de l'UA à Addis Abéba

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE
M. Messahel qualifie de «satisfaisants» les résultats de la 4^e session du COMEFA

P. 24

ALGÉRIE/G-B
Signature d'un accord de coopération pour l'amélioration de l'enseignement de l'anglais

P. 24

ALGÉRIE-ALLEMAGNE
La coopération au centre des entretiens entre Mohamed Aïssa et le président du Conseil central des musulmans d'Allemagne

P. 24

ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE 2017 :

Appels aux candidats à mettre le citoyen au centre de leurs préoccupations



Les leaders et chefs des partis politiques ont appelé hier les candidats de leurs formations politiques à mettre le citoyen au centre de leurs préoccupations et à l'amener à s'impliquer dans la gestion de la commune. Au 16^e jour de la campagne pour les élections locales APC-APW du 23 novembre prochain, le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati qui a animé un meeting populaire à Djelfa, a exhorté les candidats de son parti à mettre le citoyen au centre de leurs préoccupations et à l'amener à s'impliquer dans la gestion de la commune tout en restant à leur écoute.

P. 4-5

ARMÉE
Gaïd Salah supervise aujourd'hui un exercice naval dans la 2^e Région militaire à Oran

INITIATIVE 5+5 DÉFENSE :
Séminaire à Alger sur la gestion de la menace aérienne non-militaire

P. 3

COMMUNICATION
M. Kaouane appelle les unités régionales de l'ENTV à poursuivre les efforts pour plus de valorisation du patrimoine

P. 3

RISQUES PROFESSIONNELS :
28.200 contrôles et près de 87.000 recommandations émises aux employeurs en 5 ans (CNAS)

P. 6

ÉCONOMIE

OPEP ▶ Les signes d'un «rééquilibrage» du marché pétrolier se confirment

P. 7

FINANCES

▶ Les recettes fiscales pétrolières en nette hausse au 1^{er} semestre 2017

P. 6

ONS

▶ Baisse de l'activité industrielle dans le secteur public et hausse dans le privé au 2^e trimestre

P. 6

SANTÉ

BRONCHIOLITE

Comment la tenir à distance ?

P. 12-13

PROTESTATION DES RÉSIDENTS EN SCIENCES MÉDICALES: Les portes du dialogue sont ouvertes, assure le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière

P. 3

F   **TBALL**

MATCH AMICAL/CE SOIR À 20H30 AU STADE DU 5 JUILLET (ALGER)

ALGÉRIE - CENTRAFRIQUE

Les Verts... vaincre et convaincre

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
4 éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés à Batna

P. 3

SUITE À LA CERTIFICATION AUX NORMES INTERNATIONALES DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE ET SAUVETAGE AU MILIEU URBAIN
Le DG de la Défense civile palestinienne adresse ses félicitations au colonel El-Habiri

Dans une lettre transmise à la DGPC, le Directeur général de la défense civile de la Palestine, le général-major Youcef Nacer, a adressé ses félicitations au Directeur général de la Protection civile le colonel Mustapha El Habiri, suite à la certifica-

tion aux normes internationales de l'équipe de recherche et sauvetage au milieu urbain (HUSAR), délivrée par le Groupe consultatif international de recherche et de sauvetage (INSARAG), sous l'égide des Nations unies.



Horaire des prières

Mardi 24 Safar 1439

Fajr	05:49
Dohr	12:33
Asr	15:19
Maghreb	17:44
Isha	19:06

MOSTAGANEM
Projection de films historiques et de guerre



La projection d'une série de films historiques et de guerre est en cours à la salle de cinéma "Hamada" de Mostaganem, à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. Ce programme culturel, s'étalant sur le mois de novembre courant, a débuté par la projection du film "Lambèse" du réalisateur Yahia Mezahem suivi d'un débat avec les professionnels de cette œuvre cinématographique. Les films "Ibn Badis" du metteur en scène Bassil El Khaïtib, "Le puits" de Lotfi Bouchouchi, "Ben Boulaïd" de Ahmed Rachedi ont été ensuite projetés. Le secteur de la culture de la wilaya de Mostaganem s'apprête à organiser le 4ème panorama du film révolutionnaire et de documentaires à partir du 28 novembre en cours avec une forte présence des films de guerre.

MÉTÉO
Averses de pluies sur les wilayas côtières et proches côtières du centre et de l'est

De fréquentes averses de pluies accompagnées parfois de grêle continueront d'affecter aujourd'hui les wilayas côtières et proches côtières du centre et de l'est du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie. "Ces pluies s'accroîtront de plus en plus sur les villes côtières et proches côtières de l'Est à partir de mardi 14 novembre", ajoute la même source.



Les autres wilayas concernées par ce BMS sont Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, nord de Sétif et de Bordj Bou Arreridj, avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront localement 70 mm durant la validité du BMS.

TAJ
Ghoul demain à Tamanrasset

Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, se déplacera demain mercredi 15 novembre dans la wilaya de Tamanrasset. M. Ghoul animera un meeting populaire qui entre dans le cadre de la campagne pour les élections locales du 23 novembre prochain.



ANR
Sahli à Sétif



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera un meeting populaire, cet après-midi à partir de 15h, à la salle du Centre culturel Djilani M'barek de la ville d'El Eulma, wilaya de Sétif.

GALERIE BOUFFÉE D'ART
Exposition collective d'art plastique

La galerie des ateliers Bouffée d'Art (Ben Aknoun, Alger), abrite jusqu'au 30 novembre, une exposition collective d'art plastique des artistes Karim Sergoua, Jaoudet Gassouma, Merzouk Rachida, Merzouk Samia et la jeune talentueuse Belkis Sergoua.



Météo



	Max	Min
Alger	16°	09°
Oran	19°	07°
Annaba	13°	10°
Béjaïa	14°	12°
Tamanrasset	23°	07°

FRONT EL MOUSTAKBAL
Belaïd à BBA

Le président du Front El Moustakbal, M. Abdelaziz Belaïd, animera aujourd'hui, un meeting populaire dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Cette action de proximité s'inscrit dans le cadre de la campagne pour l'élection du 23 novembre.



PALAIS DES EXPOSITIONS
Salon international du transport et de la logistique

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise le salon International du Transport et de la Logistique «LOGISTICAL», dédié à la chaîne logistique, au fret et au transport des marchandises. Le salon se fixe comme objectif principal de faire le point sur la situation de ce secteur, d'apporter des solutions aux entreprises dans la mise en place de plateformes logistiques et dans leurs relations à l'international en termes de logistique et de transport de marchandises en visant la réduction des coûts de la gestion logistique, de permettre la présentation d'une offre diversifiée des prestations des différents acteurs intervenant dans la chaîne logistique. Le salon se poursuivra jusqu'au 16 novembre au Palais des Expositions des Pins Maritimes d'Alger.

JUSQU'AU 15 NOVEMBRE
Congrès international de la prévention des risques professionnels

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), organise jusqu'au 15 novembre au Palais des Expositions des Pins-Maritimes, le 1er Salon/congrès international de la prévention des risques professionnels.

SERVICE RANINI DE OOREDOO
Un abonnement et une sonnerie d'attente à 10 DA



Ooredoo lance une promotion sur son service Ranini permettant à ses clients de bénéficier d'un abonnement à ce service et d'une sonnerie d'attente Ranini valable 1 mois et ce pour 10 DA seulement. Les clients peuvent ainsi s'abonner à Ranini et choisir une sonnerie d'attente parmi un large choix, notamment religieuse (Douaa, Anachid, conseils) et musical (variétés algérienne, orientale, et occidentale). Pour profiter de cette nouvelle promo exceptionnelle, le client n'a qu'à composer gratuitement le code *163# sur son mobile ou appeler le 5353 (10 DA/minute). A travers cette promotion sur le service Ranini, Ooredoo facilite à ses clients l'accès à ses solutions mobiles innovantes tout en enrichissant leur quotidien.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR
Rencontre autour de l'œuvre et l'héritage de Pierre Bourdieu

Les éditions ANEP, organisent cet après-midi à partir de 14h30 à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une conférence sur Pierre Bourdieu, son œuvre et son héritage intitulée «Lois de fonctionnement d'une société». La rencontre sera animée par Mustapha Haddab, universitaire et sociologue.

ALGÉRIE TÉLÉCOM
Lancement des notifications des factures téléphoniques par SMS

Algérie Télécom (AT) a lancé une opération d'envoi des notifications des factures téléphoniques par SMS à ses clients, avec l'envoi "avec succès" de plus de 1,1 million de SMS. "Grâce à ce service, le client reçoit un SMS lui indiquant le montant de sa facture et la date limite de paiement", précise Algérie Télécom. Pour en bénéficier de ce service, "il suffit au client de se présenter au niveau de l'agence commerciale afin de fournir et enregistrer son numéro de mobile". Algérie Télécom invite ses clients à "profiter de ce service gratuit qui les tiendra également informés des nouvelles offres et promotions".

ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE

Initiative 5+5 Défense : Séminaire à Alger sur la gestion de la menace aérienne non-militaire (MDN)

Les travaux d'un séminaire international portant sur «Les initiatives règlementaires de gestion de la menace aérienne non-militaire» ont débuté hier au Cercle national de l'Armée à Alger, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action des activités de coopération militaire multilatérale de l'Initiative 5+5 Défense pour l'année 2017, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Le séminaire de deux jours, organisé par le Commandement de la défense aérienne du territoire (DAT), se tient conformément au plan d'action adopté par les ministres de la Défense des pays membres de l'Initiative et aux instructions du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

L'objectif escompté de l'organisation de cette rencontre est d'«esquisser une approche visant à réglementer les mesures à prendre à l'égard des menaces aériennes non-militaires, basées sur des lois efficaces et flexibles afin de garantir la disponibilité optimale pour une intervention immédiate, efficace et sans entrave lors du traitement des menaces aériennes non-militaires», précise-t-on de même source.

Les travaux du séminaire se déroulent sous forme de conférences et d'interventions portant sur «la définition et l'identification des différents types de menaces aériennes non-militaires, notamment en matière de sé-



curité aérienne dans la zone d'intérêt commun de l'Initiative 5+5 Défense, ainsi que l'étude et l'analyse des différentes procédures légales et organisationnelles pour traiter ces menaces en temps réel».

Ils permettront aux délégations qui y prennent part de «s'enrichir des interventions et des conférences animées par des conférenciers militaires et civils des pays membres de cette Initiative» et «l'échange des expériences entre les différents membres représentant les pays

de l'Initiative». Les recommandations formulées au terme de ce séminaire «contribueront certainement à activer les mécanismes de la coopération militaire multilatérale au sein de l'Initiative dans le domaine aérien visant, d'une part, à adopter un cadre juridique référentiel pour une intervention efficace et une gestion optimale des menaces aériennes non-militaires et, d'autre part, à rehausser la performance des Forces armées lors de la gestion des opérations d'intervention pour faire face

aux menaces aériennes non-militaires et atteindre les objectifs nobles tracés par les pays de l'Initiative 5+5 Défense dans ce domaine sensible», souligne le communiqué. Les travaux du séminaire sont présidés par le chef de la Division emploi et préparation de l'état-major des Forces DAT, en présence des représentants de chaque pays membre de l'Initiative 5+5 Défense, des différents Commandement de Forces, de la Garde républicaine et de la Gendarmerie nationale, des autorités civiles concernées à savoir, la Direction de l'aviation civile et de la météorologie et l'Établissement national de navigation aérienne relevant du ministère des Travaux publics et des Transports, ainsi que des professeurs universitaires du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, spécialisés en droit national et droit aérien.

Les pays membres de l'Initiative 5+5 Défense sont l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie, la Libye, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et Malte.

COMMUNICATION

M. Kaouane appelle les unités régionales de l'ENTV à poursuivre les efforts pour plus de valorisation du patrimoine

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a affirmé hier à Bechar que les efforts déployés au niveau des unités régionales de l'entreprise nationale de la télévision (ENTV) en matière de service public de communication doivent être poursuivis pour plus de contenus mettant en valeur l'histoire et le patrimoine des différentes régions du pays en plus de leur mission d'information.

Le développement des émissions et autres programmes de télévision mettant en évidence l'histoire, le patrimoine culturel et le développement des régions, dans la perspective de la promotion des potentialités et de l'image de marque tant de ces régions que du pays, doit être dans l'agenda de travail des responsables et équipes techniques de ces structures médiatiques, a-t-il indiqué lors de sa visite de la station régionale de la télévision nationale.

Le ministre de la Communication, qui a apprécié les efforts déployés par les journalistes, réalisateurs et équipes de cette structure qui rayonne sur l'ensemble des wilayas du sud-ouest du pays (Adrar, Tindouf, Naama et El-Bayadh), a mis l'ac-

cent, lors de sa visite des installations de cette unité régionale, sur la «nécessité de faire connaître davantage la région du sud-ouest du pays et à travers elle, le pays tout entier».

M. Kaouane a aussi insisté sur les efforts d'ouverture de ces structures de la télévision nationale implantées à travers les régions sud-ouest et sud-est à la société et à leur environnement dans le but d'une prise en charge conséquente des préoccupations des populations et le renforcement de l'image de marque du pays.

Au siège de la radio locale, le membre du gouvernement et après avoir également visité les studios et autres salles de production de cette station radiophonique et constaté de visu les locaux où évoluent les équipes de journalistes, producteurs et techniciens de cette radio, a convenu avec le wali de Bechar du lancement d'une réflexion pour la réalisation d'un nouveau siège de cette radio, la première du genre à être mise en service dans le pays le 20 avril 1991.

Améliorer la couverture radiophonique et télévisuelle
Auparavant, le ministre de

la Communication a visité le centre technique de l'entreprise de la télédiffusion (TDA) où il a insisté sur la poursuite des efforts en matière de couverture radiophonique et télévisuelle de l'ensemble des régions du sud-ouest du pays, pour mettre un terme aux «zones d'ombres» dans cette partie du pays.

Le ministre a aussi pris connaissance du projet de la station de radiodiffusion des programmes de radio Algérie internationale et la radio du Coran vers les pays du sahel (Mauritanie, Mali, Niger et Tchad) à partir de Bechar, piloté par la TDA. Cette station, qui émettra en ondes courtes de 300 kilowatts à partir de l'un des centres de radiodiffusion de la TDA à Bechar, vise une meilleure couverture des pays du Sahel par les programmes des chaînes précitées de la radio nationale, sur des tranches horaires bien déterminées, assurant une réception confortable par rapport à celle d'autres radiodiffuseurs en ondes courtes fortement présents dans cette région, ont indiqué les responsables locaux de cette entreprise publique.

Cette nouvelle structure de radiodiffusion, disposant de

moyens techniques ultramodernes, vise aussi à porter très loin à l'extérieur la voix de l'Algérie, à travers les programmes diffusés par ces mêmes chaînes de la radio nationale, a-t-on souligné.

L'imprimerie de presse, qui relève de la société d'impression d'Alger (SLA) a été l'autre structure visitée par le ministre de la communication qui a été informé de la situation financière difficile que vit cette unité.

Pour M. Kaouane, le règlement de l'actuelle crise financière de cette unité dont le tirage est de l'ordre de 11.000 exemplaires-jours de six (6) quotidiens nationaux dont cinq (5) publics, se trouve dans la diversification de sa production au profit d'autres secteurs d'activités locaux et nationaux, et ce à travers le développement de ses offres de travaux d'impression à ces secteurs et aux autres opérateurs économiques.

Le ministre de la Communication a achevé sa visite de travail en prenant connaissance également des activités de l'unité de messagerie relevant de l'Agence nationale de communication d'édition et de publicité (Anep).

ARMÉE

Gaïd Salah supervise aujourd'hui un exercice naval dans la 2^e Région militaire à Oran

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la 2^e Région militaire à Oran où il supervisera un exercice naval de tir avec missile, à la Façade Maritime Ouest, indique lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire effectuera, à partir de demain mardi 14 novembre 2017, une visite de travail et d'inspection en 2^e Région Militaire à Oran», précise la même source.

«Le Général de Corps d'Armée supervisera un exercice naval de tir avec missile surface-surface, au niveau de la Façade Maritime Ouest et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région», ajoute le communiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 4 éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés à Batna

Quatre (04) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés dimanche à Batna, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier à Alger, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a appréhendé, le 12 novembre 2017, quatre (04) éléments de soutien aux groupes terroristes à Batna/5 RM», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a intercepté, à Oran/2 RM, (06) narcotrafiants et saisi (30) kilogrammes de kif traité, un camion et deux (02) véhicules, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 1.336 unités de différentes boissons à Mascara et Tlemcen/2 RM, est-il ajouté.

Dans le même contexte, «un détachement de l'ANP a saisi, à Bordj Badji Mokhtar/6 RM, un camion et (15,7) tonnes de denrées alimentaires, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté à Ouargla/4 RM, un contrebandier à bord d'un camion chargé de 3.000 litres de carburants».

D'autre part, des détachements de l'ANP ont arrêté 27 immigrants clandestins de différentes nationalités à In Guezzam, Béchar et Tindouf et Sidi-Bel Abbès, conclut le MDN.

PROTESTATION DES RÉSIDENTS EN SCIENCES MÉDICALES : "Les portes du dialogue sont ouvertes"

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a assuré, hier dans un communiqué, que "les portes du dialogue sont ouvertes" avec les résidents en sciences médicales, qui ont décidé d'entamer un mouvement de protestation.

Suite au mouvement de protestation décidé par le collectif des résidents en sciences médicales, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière "informe que les portes du dialogue sont ouvertes et que les représentants dument mandatés des résidents en sciences médicales seront reçus par le ministre pour débattre de toutes les questions relevant des prérogatives du secteur de la santé", précise le communiqué.

AP3

M. Kaouane : «Le sacrifice suprême des martyrs de la bataille de Djebel Bechar a sanctifié cette terre d'Algérie»

Le sacrifice suprême des martyrs de la bataille de «Djebel Bechar» a «sanctifié cette terre d'Algérie», a déclaré hier le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, à l'issue d'une cérémonie de recueillement à la mémoire des martyrs le colonel Lotfi et ses trois compagnons.

«Le sacrifice des martyrs dans cette région frontalière sanctifiée à jamais cette terre d'Algérie», a souligné le ministre qui s'était rendu, lors de sa visite de travail

d'une journée dans cette wilaya en compagnie des autorités locales, respectivement au site historique même de cette bataille, au sud de la ville de Bechar, où le 27 mars 1960 est tombé au champ d'honneur ce héros de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, et au cimetière des martyrs de Bechar.

Le colonel Dghine Boudghène Benali dit Lotfi, commandant de la plus vaste Wilaya de l'organisation territoriale du FLN-ALN, à savoir la Wilaya V historique, ainsi

que ses trois fidèles compagnons, les chouhada Mohamed Laouedj dit Farradj, commandant-adjoint de la Wilaya V, Ahmed Braik et Cheikh Zaoui, gardes du corps du colonel, sont tombés au champ d'honneur, les armes à la main, au cours de cette bataille.

Les faits de cette bataille ont été rapportés après l'indépendance par le défunt moudjahid Aissa Laroussi, blessé et fait prisonnier au cours de cette bataille.

OUARGLA La campagne électorale encore timide et loin des attentes

La campagne électorale pour les élections locales du 23 novembre 2017 est encore timide dans la wilaya d'Ouargla et n'a pas réussi à susciter l'enthousiasme des citoyens, a-t-on constaté.

En dépit de quelques rencontres de proximité organisées par les candidats ainsi que leurs interventions diffusées sur les ondes de la radio locale, trois meetings populaires seulement ont été animés, à ce jour, par les présidents du Mouvement de la société pour la paix (MSP), du Front national algérien (FNA) et du Parti des Travailleurs (PT) au titre de cette campagne marquée par une absence quasi-totale de leaders de formations politiques concernés qui engagent à Ouargla 152 listes électorales pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW).

A sa 15^{ème} journée, la campagne électorale en prévision des prochaines élections locales est aussi caractérisée à Ouargla par un affichage anarchique sur les murs des édifices publics, les établissements éducatifs et autres, à l'instar de plusieurs autres wilayas.

De nombreux citoyens approchés par l'APS, notamment au chef-lieu de wilaya, semblent désintéressés de cette campagne qui n'a pas attiré leur attention, depuis son lancement officiel le 29 du mois dernier.

Pour Mustapha.

H (enseignant), le discours politique doit être adapté aux attentes du citoyen, ajoutant que le développement du cadre de vie général, dont l'accès à l'emploi, l'habitat, l'amélioration de prestations de santé et l'aménagement urbain restent toujours les principales préoccupations soulevées, ces dernières années, par la population de cette wilaya du Sud-est du pays qui recèle d'importantes potentialités susceptibles pourtant de l'affirmer comme un pôle industriel d'excellence.

Une occasion de changement et de sélection de nouveaux élus

Dans le même sillage, Salim.R (jeune universitaire) estime que les prochaines élections locales (APC-APW) seront une occasion pour le changement et la sélection de nouveaux élus capables de tenir leur responsabilité vis-à-vis du citoyen.

Pas moins de 31 espaces (salles, stades et autres) sont réservés pour l'organisation de meetings populaires et 407 sites pour l'affichage à travers le territoire de la wilaya, selon les données de la permanence locale relevant de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE).

Les listes engagées pour les prochaines élections locales du 23 novembre 2017, sont réparties sur neuf (9) pour l'élection des nouveaux membres de l'APW ainsi que 143 autres pour les APC à travers les 21 communes que compte la wilaya de Ouargla, sachant que les partis concernés se disputent 39 sièges pour l'APW et 359 pour l'APC, dont un quota de 86 sièges est destiné aux femmes, à savoir 12 à l'APW et 74 à l'APC, indique-t-on.

Après la dernière révision du fichier électoral, qui a pris fin le 31 octobre dernier, le corps électoral de la wilaya d'Ouargla est composé de 328.592 inscrits, dont 145.124 femmes, qui seront invités, lors de ces élections locales, à s'exprimer au niveau de 778 bureaux de vote, dont deux (2) itinérants (commune frontalière d'El-Borma), coiffés par 186 centres électoraux, selon la Direction locale de la réglementation et des affaires générales (DRAG).

Les moyens nécessaires ont été mobilisés par la DRAG, avec le concours de l'ensemble des institutions compétentes, pour assurer le bon déroulement de ce rendez-vous électoral, signale-t-on.

ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE 2017 : Appel aux candidats à mettre le citoyen au centre de leurs préoccupations

Les leaders et chefs des partis politiques ont appelé hier les candidats de leurs formations politiques à mettre le citoyen au centre de leurs préoccupations et à l'amener à s'impliquer dans la gestion de la Commune.

Au 16^{ème} jour de la campagne pour les élections locales APC-APW du 23 novembre prochain, le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati qui a animé un meeting populaire à Djelfa, a exhorté les candidats de son parti à mettre le citoyen au centre de leurs préoccupations et à l'amener à s'impliquer dans la gestion de la Commune tout en restant à leur écoute.

M. Touati a appelé en même temps les citoyens à porter leur choix sur des élus intégrés et compétents, faisant observer que les candidats de son parti sont de cette trempe dans la mesure où ils s'engageront à met-

tre en place des Assemblées élues fortes et à l'écoute des citoyens.

La veille, le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounés, a appelé à partir d'Oran à voter en force lors du prochain scrutin afin d'élire des Assemblées locales «crédibles» et «légitimes».

«En démocratie, la solution c'est l'urne !», a clamé M. Benyounés mettant en valeur, dans ce cadre, «les compétences des candidats de sa formation politique et leur popularité».

Dans le même sens, le président du Mouvement El Infitah, Omar Bouacha, a souligné que «le dernier mot reviendra au peuple qui est maître de ses décisions et disposant aussi du droit de juger les listes électorales».

Il a ajouté que «le peuple se trouve devant deux alternatives, soit s'imposer à travers le choix de ceux qui édifient le pays, soit rester à la maison et consacrer la médiocrité dans



la gestion des affaires publiques».

Le président du Mouvement El Infitah a, en outre, affirmé que la wilaya de Biskra recèle des potentialités à même de lui permettre d'être «leader» dans de nombreux domaines, notamment l'agriculture et le tourisme.

A El-Bayadh, le président du parti Tajamoué Amal el Djazaïr (TAJ), Amar Ghoul, a mis l'accent sur «la moralisation de l'activité politique et l'élevation du niveau du discours», relevant aussi la «nécessité de présenter un programme constructif et d'adopter un discours responsable au lieu d'un échange stérile».

Il a rappelé que son parti «émane de la profondeur du peuple» et œuvre pour le renforcement des institutions de l'Etat comme il appelle à l'édification d'un Etat fort doté d'institutions fortes.

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Balabes, qui a effectué une activité de proximité dans la wilaya de Bejaia en se rendant au chef-lieu de wilaya, à Souk-el-Tenine, Aokas et Tichy, a, lui, abordé le thème de l'efficacité dans la gestion des communes, rappelant la nécessité de «conquérir ou de reconquérir toutes les prérogatives de l'élu».

Défaillance des communes dans le recouvrement de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Les dépenses d'enlèvement des ordures ménagères coûtent cher aux APC alors que, paradoxalement, les communes peinent à recouvrer la taxe afférente à cette activité et recourent, ainsi, aux dotations budgétaires. Alors qu'une Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est prévue par la loi pour prendre en charge les dépenses induites par cette activité, elle est, toutefois, rarement collectée par les trésoreries communales, indique à l'APS le directeur des ressources et de la solidarité financières locales auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Azzedine Kerri.

«Il y a un problème de recouvrement de la TEOM.

Le trésorier communal en charge de son recouvrement s'occupe davantage des dépenses communales», relève le même responsable qui fait aussi savoir que ce défaut de recouvrement touche également d'autres taxes locales telles la taxe foncière et la taxe de séjour.

Face à ce dysfonctionnement, les ministères respectivement de l'Intérieur et des Collectivités locales et des Finances se penchent actuellement sur ce dossier dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale pour optimiser la collecte des ressources

fiscales des communes. «Le citoyen doit savoir qu'il doit payer une taxe destinée non seulement à enlever les déchets qu'il génère, mais aussi à les transporter et à les remettre aux centres d'enfouissement technique (CET)», explique le même responsable.

Mais en raison de quasi-inexistence de recouvrement de cette taxe par les APC, ces dernières «piochent» dans leurs dotations budgétaires pour financer toute cette chaîne d'activités liées à la gestion des déchets.

Pour venir à la rescousse des APC, les budgets des wilayas et la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL) contribuent dans l'achat du matériel utilisé dans l'enlèvement des ordures ménagères par les communes, explique-t-il. Rien que durant les exercices de 2011, 2012 et 2013, la CSGCL a financé à hauteur de 15 milliards de dinars l'acquisition de l'équipement de l'enlèvement des ordures ménagères en faveur des communes.

La TEOM clairement prévue par le code des impôts

Pourtant, le code actuel des impôts directs et taxes assimilées stipule clairement qu'il est établi au profit des communes

une Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur toutes les propriétés couvertes par le service d'enlèvement des ordures ménagères, établie au nom du propriétaire, ou de l'utilisateur (personne jouissant du bien) ou de l'occupant.

Ce code impose une fourchette de la TEOM oscillant entre 1.000 et 1.500 DA pour un propriétaire, usager ou occupant d'un local à usage d'habitation.

Pour ce qui est des locaux à usage commercial, artisanal ou assimilé, la fourchette de la TEOM va de 3.000 à 12.000 DA, alors que pour un terrain aménagé pour camping ou caravaning, la fourchette est entre 8.000 et 12.000 DA.

Concernant les locaux à usage industriel, cette taxe se situe entre 20.000 et 130.000 DA/an.

Pour ce qui est de son mode de paiement, il ne s'agit pas d'un paiement à la source (factures...), mais c'est aux trésoriers communaux d'établir des rôles pour les transmettre aux contribuables pour règlement.

Par ailleurs, M. Kerri observe que les communes urbaines sont celles qui génèrent le plus de déchets, tandis que les communes rurales, souvent à vocation agricole ou pastorale, sont celles qui enregistrent les plus faibles recettes fiscales locales.

FDL : Intérêt particulier pour les jeunes chômeurs et les jeunes agriculteurs

Le Front démocratique libre (FDL) s'engage, en cas de victoire aux élections locales des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 23 novembre en cours, à accorder un intérêt particulier aux jeunes chômeurs et à encourager les jeunes agriculteurs, outre la prise en charge des besoins des catégories vulnérables.

Cette formation politique s'engage également, dans son programme électoral présenté aux électeurs, à focaliser sur le développement local et l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens.

Ce programme prévoit également des mesures pour la prise en charge des veuves,

des personnes aux besoins spécifiques et des familles sans ressources, outre l'attribution d'une pension mensuelle à la femme au foyer.

Parmi les engagements du FDL figure la réévaluation de la pension allouée aux handicapés et celle versée aux non-voynants.

Le parti promet de créer des entreprises au profit des jeunes et d'encourager les jeunes agriculteurs.

En outre, le FDL plaide pour la parité entre les classes politiques et en faveur d'une opposition «constructive», loin de toute atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays. Il plaide en outre pour l'adoption d'une initiative pour la sauvegarde de la

souveraineté nationale et appelle à l'équité dans la distribution de la richesse, à la préservation des libertés individuelles et collectives, au rejet de toute atteinte aux droits de l'homme et à la consécration de la justice sociale.

Le FDL évoque par ailleurs dans son programme la liberté d'expression et de la presse, affirmant son soutien à la démarche du gouvernement pour la création de l'autorité de régulation de la presse écrite, la promotion de l'exercice politique et la moralisation de l'action politique.

Le parti appelle enfin à promouvoir le pluralisme politique et syndical.

L'élaboration d'une carte sportive locale, un défi majeur pour les nouveaux élus

L'élaboration d'une carte sportive locale porteuse de projets viables constitue un défi majeur pour les nouveaux élus aux prochaines Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), un travail nécessitant une fine connaissance de la situation du sport dans chaque région du pays.

Selon des techniciens et spécialistes du sport, les différents partis qui se sont succédés à la tête des APC et APW ont accordé «peu de considération» à la politique sportive locale et la seule «exception» concerne l'octroi d'équipements nécessaires à la pratique de l'EPS (éducation physique et sportive) dans les établissements primaires.

«L'une des grandes particularités du sport tient au fait que le cadre réglementaire et juridique mis en œuvre par la loi 90-08 relative à la commune donne peu de prérogatives aux collectivités pour ce qui concerne le domaine sportif.

On dit souvent par ailleurs que le sport a été le grand oublié de la décentralisation», a déclaré à l'APS, le Docteur Ali Hakoumi, expert en sciences et méthodologie du sport.

Pour l'expert, cet état de fait certains l'interprètent comme le signe d'un «maintien de la totalité des engagements de l'Etat vis-à-vis de l'activité sportive, d'autres, au contraire, l'ont interprété comme un transfert implicite de compétences au profit des collectivités locales.» «La loi sur le sport 13-05 ne donne pas beaucoup d'informations sur les obligations de chaque collectivité en matière de sport, excepté leur participation au développement des activités physiques et sportives (EPS) et la mise à la disposition des établissements scolaires

primaires les équipements nécessaires à cette pratique», relève-t-il.

De son côté, le conseiller en sport Idriss Haoues, a appelé les nouveaux élus à soutenir les clubs sportifs financièrement et à la mise à la disposition des associations sportives du personnel communal qualifié et l'organisation de compétitions sportives (sport de masse).

«L'élaboration d'une politique sportive communale étant réservée aux élus et, en particulier, au premier vice-président chargé des sports, mettra en évidence les grands axes à améliorer afin que les élus puissent choisir des orientations politiques permettant de répondre aux différents enjeux de leur commune», a indiqué Idriss Haoues, conseiller en sport et directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Pour lui, la carte sportive locale passe essentiellement par la «réactivation» du Conseil communal des sports, une structure qui, a-t-il relevé, a du mal à voir le jour sur le terrain.

«Les projets sportifs inscrits sur le budget de la commune sont à l'arrêt ou presque inachevés, faute de financement et autres contraintes purement administratives», a-t-il précisé.

D'anciens sportifs à la... rescousse

De leur côté, nombreux sont les sportifs de haut niveau, athlètes, dirigeants ou présidents de fédérations qui se sont engagés dans la bataille des élections locales du 23 novembre et ont accepté d'inscrire leur nom sur une liste électorale d'une APC ou APW, profitant de cette occasion pour faire valoir leur conception de la politique sportive locale. Parmi ces anciens sportifs ayant déjà brigué



un poste de responsabilité au sein d'une institution sportive, figure l'ex-président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine, engagé dans la liste du Mouvement populaire algérien (MPA) de l'APC d'Ain-Benian (Alger).

«Notre démarche est inspirée et dictée par le quotidien de la population que nous connaissons bien grâce à notre proximité et expérience en matière de gestion, notamment en étant un ex-président d'une fédération sportive qui demandait aussi une gestion rigoureuse et une présence permanente sur le terrain», a indiqué à l'APS Rachid Fezouine.

Le candidat dont c'est la première expérience électorale au sein d'une formation politique s'est dit engagé à mettre en place un projet sportif d'envergure au bénéfice du mouvement associatif sportif dont la finalité sera bien différente si la commune décide d'asseoir son mandat sur l'éducation des plus jeunes plutôt que sur sa notoriété.

«Les bons résultats des clubs sportifs locaux constituent généralement une source de fierté d'appartenance, de bonne image et de notoriété pour leur territoire de rattachement.

Une commune accueillant en son sein un club de haut-niveau ou une association sportive dont certains membres constituent l'élite de la discipline jouit ainsi d'un outil de communication très efficace», a-t-il dit.

Pour l'ex-président de la FAC, la politique sportive doit coopérer avec d'autres champs politiques comme les politiques sociale, éducative, culturelle ou d'urbanisme. Même constat chez l'ancien président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Messaoud Mati (49 ans), tête de liste du Front de libération nationale (FLN) dans l'APC de Jijel. «Si je suis élu, je souhaite apporter le plus attendu par les citoyens de Jijel chef-lieu de la wilaya et rendre notre APC un exemple à suivre pour les autres communes en matière de gestion, d'innovation et de création de richesse», a déclaré ce cadre de la Direction de la Jeunesse, des sports et des Loisirs (DJSJ). «Il y a beaucoup de choses à faire notamment dans les infrastructures sportives et juvéniles.

Nous allons travailler pour doter notre commune de diverses installations à même de pérenniser les ressources financières qui permettront à l'APC d'appliquer à l'aise son plan de gestion», enchaîne l'ex patron de la FAJ.

L'implication de l'élite dans la construction de la commune fait aussi partie des préoccupations de M.Mati. «Nous avons à Jijel un pôle universitaire et nous comptons faire profiter pleinement l'APC de toutes les compétences.

Un planning sera tracé en concert avec les responsables universitaires pour étudier les possibilités de collaboration offertes», a-t-il dit.

ORAN Renforcement de la communication à travers les permanences des partis

Plusieurs partis politiques en course pour les élections locales du 23 novembre en prochain ont renforcé leurs canaux de communication au niveau de leurs permanences et quartiers généraux.

Cette procédure est un autre moyen qui contribue à faire connaître le programme et les activités phares des formations politiques en lice dans la bataille électorale, en plus du travail de proximité organisé sur le terrain au niveau des communes, a indiqué, à l'APS, un délégué chargé de la communication à la permanence du Rassemblement national démocratique (RND) à Oran, Riad Kheddim qui a évoqué l'intégration de l'outil des réseaux sociaux. Le RND a créé, il y a peu, une page Facebook avec la mise en place dans chaque wilaya d'un correspondant chargé de répercuter avec un groupe de travail l'information aux citoyens en lien avec les élections locales, a-t-il fait savoir, signalant également la création toute récente d'une chaîne Youtube coïncidant avec le lancement de la campagne électorale.

Cette chaîne, consacre, par vidéo, des résumés de propos de candidats (têtes de listes au niveau des communes) à raison de 2 minutes chacun.

Au niveau de la permanence de la mouhafadha du parti du Front de libération nationale (FLN) à l'Est d'Oran, une démarche d'information est adoptée. En attendant la journée du 17 novembre qui prévoit la tenue d'un meeting du secrétaire général du parti, tout le monde (membres de la société civile, jeunes, femmes et autres sympathisants) est mobilisé pour un travail de proximité, a indiqué le chargé de la communication, Serra Cherraka Benaiassa.

Il a fait savoir qu'au niveau des communes, des thèmes qui engagent l'avenir des collectivités locales, tels que le développement des ressources fiscales portant sur le patrimoine et la rentabilisation des biens communaux qui sont expliquées par les candidats à la population locale.

L'Alliance nationale républicaine (ANR) utilise également les réseaux sociaux pour toucher un grand nombre d'électeurs, a-t-on appris de son chargé de communication à Oran, Amine Missoum, qui a signalé la création par sa formation politique de comptes facebook, Tweeter et Google plus, pour optimiser sa présence sur le Net. L'impact de ce moyen de communication est réel et avec un nombre de 2,700 adhérents sur facebook actuellement au niveau local, s'est-il félicité, soulignant que le plan de communication de son parti mise sur le travail de proximité.

Le Front des forces socialistes (FFS), dont le fief se trouve à Boufatis (Oran), favorise le travail de proximité pour renouveler la confiance au président de cette APC en adoptant le porte-à-porte pour expliquer le programme de développement local qu'il compte mettre en branle, en plus de l'utilisation des réseaux sociaux, a fait observer le directeur de campagne local et responsable de la coordination de wilaya du parti à Oran, Hanaf Chaffaa.

«Ce type de communication est devenu un support incontournable pour renforcer le lien avec nos militants et c'est dans ce sens que nous avons engagé des jeunes rompus à cet outil numérique pour toucher le maximum d'adhérents et gagner d'autres électeurs et sympathisants», a-t-il souligné.

Le FFS, qui propose une liste de candidats pour l'APW et une liste pour l'APC de Boufatis, attend la semaine prochaine pour intensifier le travail de terrain, a-t-il ajouté.

Le Mouvement populaire algérien (MPA), Le Mouvement de la jeunesse et de la démocratie (MJD) et autres formations en lice optent également pour le travail de proximité à l'effet de convaincre les citoyens à voter pour leurs listes, en dehors des permanences, a-t-on indiqué sans occulter d'autres supports dont les réseaux sociaux.

Nahda-Adala-Bina pour une démocratie participative et une administration neutre

L'Union Nahda-Adala-Bina engagée dans les élections locales du 23 novembre a décliné son programme électorale qui repose notamment sur les principes de la «démocratie participative» et de la «neutralité» à même de faire de l'administration une structure au service du citoyen pour l'amélioration de son niveau de vie.

Ainsi, concernant la gestion locale, le programme que soumettra l'Union Nahda-Adala-Bina aux électeurs le 23 novembre prochain, véhicule une démarche de «neutralité de l'administration» dans ses relations avec les associations de façon à assurer leur participation au service du citoyen et de la protection de la patrie.

Le travail participatif autrement dit, «la démocratie participative» est considéré par l'Union comme base de coopération avec les autres forces de la société et par ricochet la construction du pays. Le programme de l'Union, souligne dans ce sens l'impératif de la consécration du «système démocratique républicain pluraliste et l'élargissement de la base du pouvoir aux partis représentatifs sur la base de la participation».

Pour ce faire, l'Alliance prône l'adoption du dialogue comme moyen civilisationnel et de coopération avec les différentes composantes de la société.

Outre la nécessité d'accélérer la modernisation de l'administration à entrer dans le monde de l'e-gestion et «la suppression de la bureaucratie», l'Union veut consacrer l'indépendance des autorités dans le concret à travers entre autre

le renforcement de la gouvernance locale par la consécration de la démocratie participative».

Prise en charge des besoins vitaux du citoyen

Aussi, pour résoudre les conflits familiaux et atténuer le phénomène du divorce, l'Union plaide pour la mise en place de programmes de sensibilisation familiale, soulignant la nécessité de la coopération entre les institutions familiale, religieuse, éducative, et sociale dans l'éducation de l'enfant.

Concernant la santé, le programme comprend également des propositions, celle de mettre en place de pôles médicaux régionaux spécialisés dans le cancer, la gynécologie, l'obstétrique et la pédiatrie ainsi que le soutien à la médecine du travail, et stimuler surtout les comités nationaux de lutte contre les maladies chroniques et infectieuses.

Sur le même volet, l'alliance s'engage à encourager les soins de proximité dans les régions éloignées et notamment dans le Grand-Sud et veiller à ce que le médecin de famille soit le médiateur et l'exécutant avec les institutions hospitalières compétentes.

S'agissant du volet logement, l'alliance veut, entre autres, rationaliser l'utilisation des biens immobiliers appartenant aux municipalités et assainir le secteur de l'immobilier des spéculateurs, et pour qu'il ne se crée une carte numérique nationale pour l'immobilier. Pour ce qui du volet famille, l'Union propose, partant du principe que la cellule familiale

soit une première institution pour la préparation des individus, d'encourager la production d'œuvres littéraires, théâtrales et de films pour les enfants. Outre la prise en charge des femmes rurales en instruction, en formation et en intégration sociale, l'Union prône la mise en place des règles juridiques régissant l'usage des réseaux sociaux et le renforcement des sanctions aux contrevenants dont l'implication est prouvée, ainsi que la protection de l'enfance, et de la morale de la société.

Pour ce qui est de l'emploi et le recrutement, l'Union propose d'établir des politiques qui encouragent les jeunes à l'emploi permanent et de promulguer des textes valorisant la valeur du travail et soutenant la productivité.

Dans le même sillage, l'on propose de mettre en place une politique budgétaire et parafiscale «rationnelle».

Dans le volet consacré aux libertés et droits, l'Union s'engage à assurer une vie décente pour les citoyens en garantissant ses droits fondamentaux dans tous les domaines.

Le projet d'union entre le Front El Adala, le Mouvement Ennahda et le mouvement El Binaa avait été signé le mois de janvier 2017.

Le FNA plaide pour des assemblées locales au service des citoyens (Touati) La légitimité du FLN est «une vérité historique» et «ne peut faire l'objet de spéculations» (Ould Abbas) Plus de prérogatives aux élus pour prendre en charge les doléances du citoyen (Benyounes)

RISQUES PROFESSIONNELS : Plus de 28.200 contrôles et près de 87.000 recommandations émises aux employeurs en 5 ans (CNAS)



La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a effectué plus de 28.200 contrôles liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles au niveau des entreprises, permettant de notifier près de 87.000 recommandations aux employeurs durant les cinq dernières années, a indiqué hier à Alger la directrice de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Fatiha Tiar. "Dans le cadre de ses activités en matière de prévention des risques professionnels, la CNAS a effectué 28.232 contrôles et enquêtes des accidents du travail et maladies professionnelles au niveau des entreprises, ce qui a permis de notifier 86.880 recommandations émises aux employeurs durant les cinq dernières années", a souligné Mme Tiar lors des travaux du congrès international sur les risques professionnels. La même responsable a ajouté que 1.783 actions d'information et de sensibilisation sur la prévention des risques professionnels, en direction des travailleurs, employeurs, stagiaires et apprentis en formation professionnelle, ont été effectuées par la Caisse. D'autre part, la CNAS a accompagné 312 entreprises publiques et privées relevant des secteurs du BTPH, métallurgie et industrie, et a assuré le suivi de la mise en œuvre de leurs plans d'action de prévention, ce qui a engendré, selon la même responsable, "une baisse du taux des accidents du travail". Par ailleurs, des enquêtes nationales ont été réalisées durant la période 2015-2016 par la CNAS, dont celle effectuée auprès de 500 entreprises sur la déclaration des procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles et une autre sur les conditions de travail dans la filière de l'industrie du bois. Selon la même responsable, une campagne nationale d'information et de sensibilisation a été organisée en direction des stagiaires et apprentis des établissements de la formation professionnelle portant sur la prévention des risques professionnels. Pour sa part, la directrice générale de l'institut national de la prévention des risques professionnels (INPRP), Farida Iles, a mis en avant, dans une communication sur "l'organisation de la prévention en Algérie et les exigences réglementaires", la nécessité de développer des stratégies et solutions de prévention en vue de "maîtriser les risques professionnels". Elle a relevé que le ministère du Travail, à travers ses structures et ses institutions, "a assuré une couverture aussi bien en matière de législation, d'assistance que de communication, et veille, en coordination avec les institutions et les parties concernées, à l'élaboration et la mise en place des politiques et des programmes nationaux de prévention des risques professionnels". Elle a rappelé, par la même occasion, les conventions ratifiées par l'Algérie en vue d'assurer un milieu de travail sain et protéger les travailleurs contre les accidents de travail et les maladies professionnelles.

PLF 2018: Les députés pour des solutions économiques et des subventions destinées aux plus nécessiteux

Des députés ont appelé hier à Alger lors d'une séance consacrée au débat du projet de loi de finances 2018 (PLF 2018) à trouver des solutions économiques à même de générer des revenus au Trésor au lieu de recourir à une augmentation des prix des produits énergétiques, laquelle pourrait impacter le pouvoir d'achat du citoyen, insistant sur l'importance d'orienter les subventions de l'Etat vers les ayants-droit.

Le député du parti du Front de libération nationale (FLN), Hadj Hamadache a appelé à la prise de mesures supplémentaires inhérentes à la gestion du budget, affirmant que le gouvernement devrait concentrer ses efforts pour parvenir "à des solutions alternatives efficaces qui lui permettraient de surmonter cette conjoncture difficile au lieu d'instituer une hausse des prix".

L'intervenant a salué les recommandations prévues dans le rapport préliminaire de la Commission des finances et du budget de l'APN, notamment en ce qui concerne l'entame de réformes économiques et financières structurelles pour booster l'investissement.

Le député Ahmed Chaalal (FLN) a insisté, quant à lui, sur l'importance de rattraper les disparités entre les wilayas induites par le gel de certains projets, notamment dans les wilayas intérieures, appelant à réinjecter les affectations financières gelées non encore exploitées pour lancer le processus de réalisation.

Concernant l'impôt sur la fortune (ISF), M. Chaalal a indiqué qu'il ne s'y opposait pas, préconisant toutefois une révision du plafond de la fortune proposé et l'orientation des subventions de l'Etat aux ayants-droit.

Ismail Mimoune, du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a affirmé que la réforme du système budgétaire de l'Etat répondait désormais à un impératif économique et politique, déplorant l'absence d'un mécanisme d'évaluation des investissements subventionnés par l'Etat.

Il a ajouté que la taxe sur les produits pétroliers aura un impact direct sur le pouvoir d'achat du citoyen, appelant à la réorientation de l'aide de l'Etat vers les catégories vulnérables.

Par ailleurs, M. Mimoune a estimé qu'il fallait inscrire la finance islamique au titre de la loi sur le monnaie et le crédit, amendé récemment, au lieu de la loi de finances, appelant à la promotion et au développement du financement à travers la bourse.

Le député Abdelkader Bidi du même

parti a appelé à penser à une économie alternative, au lieu de focaliser sur les mesures financières et fiscales dont l'augmentation des prix des carburants qui aura, selon lui, un impact sur le pouvoir d'achat du citoyen, d'autant qu'elle n'est pas accompagnée d'une revalorisation des salaires".

M. Bidi s'est interrogé sur l'utilité du maintien des transferts sociaux, s'ils ne reviennent pas aux ayants-droit. Il a déploré le fait que le port de Djen Djen "soit davantage un espace d'importation que d'exportation".

Sur le plan local, le député a appelé à l'accélération de la réalisation des projets de logement et de raccordement de plusieurs villages au réseau de gaz naturel.

Après avoir rappelé que le PLF 2018 intervenait dans une conjoncture économique difficile, le député Abderrahmane Yahia du RND a salué le choix du gouvernement de recourir au financement non conventionnel qui permettra le remboursement des créances des entrepreneurs.

Le député s'est félicité de la hausse de 8% du taux des transferts sociaux, en particulier dans une conjoncture régionale et internationale "difficile", ce qui garantira la préservation des acquis sociaux et dissipera les appréhensions et les tensions.

M. Yahia a appelé à un examen approfondi des projets pour éviter leur réévaluation, estimant que la dépréciation du dinar face au dollar constituait une faiblesse et une perte pour les investisseurs et pourrait freiner la cadence de réalisation des projets.

La députée Houria Oulebsir de la même formation politique a appelé, de son côté, à établir une liste des ayants-droit devant bénéficier des subventions de l'Etat, pour leur répartition équitable.

La députée a estimé que le plafond fixant la fortune soumise à impôt, "est



très haut" comparé aux prix du foncier, soulignant que certains citoyens possédaient des biens non rentables et n'étaient, de ce fait, pas en mesure de payer l'impôt.

Le député Djebbar Tazir du mouvement El Inftah a plaidé pour plus de rigueur dans la dépense des deniers publics et pour la redynamisation du mécanisme de contrôle de la mise en œuvre des programmes de développement, appelant à la nécessité de revoir tous les projets gelés au niveau des wilayas du sud.

De son côté le député Ahmed Seliaa du groupe des indépendants, a appelé à la prise de mesures pour réformer le système bancaire et accélérer l'élaboration de lois conformément à la nouvelle Constitution.

Le député Rabah Mokhtar du parti El Karama a mis l'accent sur la nécessité de trouver des solutions à la question de la subvention, soulignant la "mauvaise répartition" des projets et des deniers publics entre les communes.

De son côté, la députée Nadia Yafsah du Parti des Travailleurs a estimé que les augmentations des prix du carburant prévues dans le PLF constituaient "une déclaration de guerre sociale". La séance de mardi sera consacrée aux interventions des présidents des groupes parlementaires.

La réponse du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, aux interrogations des députés interviendra dans l'après-midi, selon le programme de l'APN.

ACCIDENTS DE TRAVAIL: 533 décès déclarés à la CNAS en 2016

Plus de 51.500 accidents de travail ont été déclarés à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), dont 533 accidents mortels durant l'année 2016, a révélé hier à Alger, le Directeur général de la caisse, Tidjani Hassan Haddam.

«Au total 51.552 accidents de travail ont été déclarés à la CNAS, dont 533 accidents mortels en Algérie durant l'année 2016, enregistrant une baisse de 10% par rapport à l'année 2015», a précisé M. Haddam lors du Congrès international sur la prévention des risques professionnels. Le même responsable a affirmé, d'autre part, que

514 maladies professionnelles ont été déclarées à la CNAS à la même date de référence.

M. Haddam a fait savoir que les dépenses de la caisse ont dépassé 27 milliards DA en 2016, et ce, dans le cadre de la prise en charge des victimes des accidents de travail et des maladies professionnelles.

Pour sa part, la Directrice de la Prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles, à la CNAS, Mme Fatiha Tiar a indiqué à l'APS, que sur le total des accidents de travail déclarés, 47.000 ont été enregistrés sur les lieux de travail alors que plus de 3.000

autres sont des accidents de trajets, survenant lorsque les victimes se dirigent vers leur lieu de travail ou pendant des missions de travail.

Selon Mme Tiar, 27% des accidents du travail ont été enregistrés dans le secteur du Bâtiment et des travaux publics (BTP) en 2016, suivi par le secteur des Services avec 26% et celui de la Métallurgie avec 9%.

D'autre part, Mme Tiar a souligné que les affections les plus répandues en matière de maladies professionnelles sont les surdités, avec un taux de 25%. Les accidents de travail et les maladies professionnelles, a-t-elle dit, ont généré 2.554.734

indemnités journalières. La même responsable a indiqué que la caisse œuvre sans cesse, dans le cadre de ses plans de travail, à instaurer et à développer la culture de la prévention dans le milieu du travail et à renforcer ses efforts afin de diminuer le nombre des accidents de travail et des maladies professionnelles. La prévention collective ou individuelle et la nécessité de la santé et la sécurité au travail, constituent des conditions nécessaires à la préservation de la sécurité du travailleur des accidents qui peuvent lui causer un handicap durable ou parfois sa mort.

SELON L'ONS Baisse de l'activité industrielle dans le secteur public et hausse dans le privé au 2^e trimestre

L'activité industrielle a enregistré une baisse dans le secteur public au deuxième trimestre de 2017, contre une hausse dans le secteur privé, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Dans le secteur public, la baisse de l'activité industrielle a été enregistrée notamment dans les Industries de sidérurgie, mécanique, métallurgique, électrique et électronique (ISMME) et l'Industrie Chimique, tandis que le secteur privé a enregistré une hausse particulièrement dans les Matériaux de Construction et les Industries des Bois.

Par ailleurs, les entreprises industrielles des secteurs public et privé ont utilisé leurs capacités de production à plus ou moins 75% au 2^e trimestre 2017, indique encore l'ONS en se basant sur une enquête menée auprès de chefs d'entreprises publiques et privées.

Ainsi, près de 44% des entreprises publiques ont utilisé entre 50 et 75% de leurs capacités de production tandis que près de 34% de celles du privé touchées par cette enquête les ont utilisées à plus de 75%. auprès de chefs d'entreprises publiques et privées.

Concernant le niveau d'approvisionnement en matières premières, il a été inférieur à la demande exprimée pour près de 31% des enquêtés du secteur public et plus de 26% de ceux du privé, notamment ceux des Industries de sidérurgie, mécanique, électrique et électronique (ISMME) et industries du bois.

Ceci a engendré des ruptures de stocks à près de 18% des entreprises du secteur public et à plus de 11% de celles du privé, selon l'ONS.

En outre, près de 40%

des enquêtés du secteur public et plus de 25% de ceux du privé ont connu des pannes d'électricité, causant des arrêts de travail inférieur à 6 jours pour près de la majorité des entreprises étatiques et allant jusqu'à 12 jours pour près de 22% des opérateurs privés.

Par ailleurs, l'approvisionnement en eau a été «suffisant», selon la majorité des enquêtés du secteur public et près de 61% de ceux du privé.

D'autre part, la demande pour les produits fabriqués a enregistré une baisse pour les concernés du secteur public, essentiellement pour les ISMME et les matériaux de construction tandis que pour ceux du privé la demande a enregistré une hausse.

A cet effet, selon l'enquête de l'ONS, la plupart des concernés des deux secteurs ont satisfait toutes les commandes reçues.

Baisse des effectifs dans le secteur public mais augmentation dans le privé

Les effectifs ont connu une baisse, selon les chefs d'entreprises du secteur public, contrairement à ceux du secteur privé qui ont fait part d'une augmentation.

Près de 87% des chefs d'entreprises (secteurs public et privé) ont jugé le niveau de qualification du personnel «suffisant», tandis que près de 25% des enquêtés du secteur public et près de 54% de ceux du privé ont déclaré avoir trouvé des difficultés à recruter.



Près de 70% des enquêtés du secteur public et plus de 60% de ceux du privé ont affirmé ne pas pouvoir produire davantage en embauchant du personnel supplémentaire. Sur le plan financier, plus de 34% des chefs d'entreprise du secteur public et plus de 52% de ceux du privé touchés par l'enquête ont jugé «bon» l'état de leur trésorerie.

Plus de 31% des chefs d'entreprises du secteur public et plus de 70% de ceux du privé ont recouru à des crédits bancaires alors que près de 77% des premiers et 88% des seconds ont déclaré ne pas avoir trouvé de difficultés à les contracter, selon l'enquête.

Par ailleurs, en raison de la vétusté et de maintenance des équipements, plus de 88% du potentiel de production du secteur public enquêté et plus de 33% de celui du privé ont connu des pannes durant ce trimestre, engendrant des arrêts de tra-

vail inférieurs à 06 jours pour plus de 64% des concernés des deux secteurs.

A cet effet, plus de 79% des chefs d'entreprises du secteur public et 86% de ceux du privé ont déclaré pouvoir produire davantage en renouvelant leurs équipements et sans embauche supplémentaire de personnel.

Pour ce qui est du troisième trimestre de l'année, les chefs d'entreprises du secteur privé ont prévu, dans le cadre de cette même enquête, une hausse de l'activité, de la demande, des effectifs et une stabilité des prix de ventes alors que ceux du secteur public ont prévu une baisse de la demande et des effectifs avec une hausse des prix de ventes.

La plupart des enquêtés des deux secteurs ont envisagé de bonnes perspectives de leurs trésorerie, durant l'enquête, pour les trois mois l'ayant suivi, à savoir, juillet, août et septembre.

OPEP: Les signes d'un «rééquilibrage» du marché pétrolier se confirment



Le marché pétrolier montre des «signes croissants» de «rééquilibrage», a jugé hier l'Opep, qui a une nouvelle fois révisé ses prévisions de croissance de la demande pour cette année et 2018, tandis que la production d'or noir devrait croître moins fort.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) table désormais sur une hausse de la consommation d'or noir de 1,53 million de barils par jour (mbj) cette année à 96,94 mbj, contre 1,45 mbj auparavant, selon son rapport mensuel sur le marché.

L'Organisation constate notamment une demande meilleure qu'anticipée en Chine au troisième trimestre.

L'an prochain, la consommation est attendue en hausse de 1,51 mbj, soit 130.000 bj de mieux que la prévision publiée en octobre, du fait d'attentes plus optimistes en Europe, dans la région Asie-Pacifique et dans certains pays africains.

En parallèle, l'Organisation a revu à la baisse ses prévisions de croissance de la production d'or noir, montrant des «signes croissants que le marché pétrolier avance doucement vers un rééquilibrage».

Cette année, les pays non membres de l'Opep devraient certes pomper 650.000 barils par jour de plus que l'an dernier à 57,67 mbj, mais c'est 20.000 barils par jour de moins que ce que prévoyait l'Organisation dans son précédent rapport.

Et l'an prochain, ils produiront 870.000 barils par jour (bj) de plus, mais l'Opep s'attendait auparavant à 940.000 bj supplémentaires.

En octobre, la production de l'Opep a baissé de 151.000 bj à 32,59 mbj, selon des sources secondaires, un niveau toujours supérieur au «plafond» de 32,5 mbj que l'organisation s'est fixé fin 2016, dans le cadre d'un accord entre ses membres et certains autres grands pays producteurs de pétrole, comme la Russie.

L'organisation doit se réunir à la fin du mois en cours pour discuter de l'avenir de cet accord qui court actuellement jusqu'en mars 2018.

En octobre, la production non-Opep a augmenté de 68.000 mbj à 6,42 mbj.

Au total, la production mondiale de pétrole a augmenté de 53.000 mbj par rapport à septembre, à 96,71 mbj.

Autre signal positif pour le marché, les stocks commerciaux de l'OCDE, qui pèsent sur les cours de l'or noir, ont diminué à 2,985 millions de barils.

Cela reste 154 millions de barils au-dessus de leur moyenne sur les cinq dernières années, mais ils étaient montés à 380 millions au-dessus de cette moyenne début 2016.

APS

FINANCES

Les recettes fiscales pétrolières en nette hausse au 1^{er} semestre 2017

Les recettes de la fiscalité pétrolière effectivement réalisées au 1^{er} semestre 2017 ont enregistré une hausse de près de 27% par rapport à la même période de 2016, tandis que les dépenses budgétaires ont connu une tendance baissière, a appris l'APS auprès du ministère des Finances.

Entre janvier et fin juin 2017, les recettes fiscales pétrolières recouvrées ont augmenté à 1.121,3 milliards de dinars (mds DA) contre 883,14 mds DA sur la même période de 2016.

Cette hausse intervient dans le sillage de l'augmentation des cours pétroliers qui avaient largement dépassé les 50 dollars au 1^{er} semestre sachant que la Loi de finances 2017 (LF 2017) a été élaborée sur la base d'un prix référentiel de baril de pétrole à 50 dollars.

Pour rappel, la LF 2017 table sur une fiscalité pétrolière annuelle de 2.200 mds DA.

Quant aux ressources ordinaires, elles ont enregistré une forte hausse de l'ordre de 75% en se chiffrant à 2.500,8 mds DA au 1^{er} semestre 2017

contre 1.433,4 mds DA au 1^{er} semestre 2016.

Dans le détail, les ressources ordinaires sont composées de recettes fiscales ordinaires (1.433,6 mds DA contre 1.335,8 mds DA), de recettes ordinaires (137 mds DA contre 94,62 mds DA), des recettes d'ordres, dons et legs (15 millions de DA contre 21 millions de DA) ainsi que des recettes exceptionnelles (930,4 mds DA contre 3 mds DA).

Ainsi, les recettes budgétaires globales (fiscalité pétrolière et ressources ordinaires) effectivement réalisées ont atteint 3.622,05 mds DA contre 2.316,6 mds DA, en hausse de plus de 56% entre les deux périodes de comparaison.

La LF 2017 prévoit des recettes budgétaires annuelles de 5.635,5 mds DA.

Pour ce qui est des dépenses budgétaires effectivement engagées entre janvier et fin juin 2017, il est constaté qu'elles ont connu un recul de plus de 5% par rapport à la même période de 2016.

En effet, elles se sont établies à 3.876,5

mds DA contre 4.100,3 mds DA avec un recul à la fois des dépenses de fonctionnement et celles d'équipement.

Les dépenses de fonctionnement ont diminué à 2.473,16 mds DA contre 2.527,7 mds DA, en baisse de 2%.

Quant aux dépenses d'équipement, elles ont reculé à 1.403,3 mds DA contre 1.572,5 mds DA, en baisse de près de 10%.

La LF 2017 prévoit des dépenses budgétaires de 6.883,2 mds DA (des dépenses de fonctionnement de 4.591,8 mds DA et des dépenses d'équipement de 2.291,3 mds DA).

Pour ce qui est du solde du Trésor public, son déficit a fortement diminué au 1^{er} semestre 2017 comparativement au même semestre de l'année précédente.

Son déficit a été de 384 mds DA contre un déficit 1.769 mds DA, en baisse de l'ordre de 78% entre les deux périodes de comparaison.

La LF 2017 a prévu un déficit du Trésor public de 1.297 mds DA sur l'année en cours.

BÉJAÏA Des micro-entreprises à succès au-devant du salon de l'emploi

Une dizaine de micro-entreprises à succès, créées dans le cadre des différents dispositifs nationaux d'insertion et d'emplois des jeunes, ont occupé, dimanche à l'ouverture du salon de l'emploi à Béjaïa, le haut du pavé en dévoilant au grand public la clé et le produit de leur succès.

Des barques de loisirs et de pêche, de la peinture automobile, du fourrage hydroponique, des chocolats à recettes raffinées, du savon domestique et industriel à base de produits bio, les exposants ont manifestement impressionné, en affichant des produits originaux, chatoyants et peu utilisateurs d'intrants étrangers, mais qui de plus renseignent sur l'audace de certains promoteurs dans la conduite de leurs entreprises qui sont désormais un exemple de succès pour tout porteur de projet.

«C'est juste un échantillon de réussite qui est présent au salon», se réjouit le directeur de l'emploi de la wilaya, Smail Saouï, qui établit à 1.000 unités le nombre de micro-entreprises supposées performantes et qui, toutes de par leur réussite, ont fait des demandes de crédits pour des extensions et de changement de leur statut juridique, notamment leur passage dans la catégorie des PME/PMI.

A titre d'exemple, sur un lot de 18.000 unités, financés dans le cadre de l'ANSEJ depuis sa création en 1996, plus de 65% sont toujours en activité dont plus de 5.000 ont rendu leurs crédits.

«C'est un dispositif qui tourne bien dans la wilaya», se félicite son directeur Kebkache Chafik, qui ne chiffre pas son taux d'échec mais qui reste persuadé de l'importance considérable de l'investissement de l'agence en matière de création d'emplois, de diversification de l'économie locale, ou de création de richesse.

Le même sentiment est partagé, du reste, par les autres organismes que sont la CNAC, l'ANGEM et l'ANEM, dont la collaboration et le concours a permis d'abaisser le taux de chômage dans la wilaya à 7,79%, selon Smail Saouï, qui précise que le nombre de chômeurs est de 26.250, identifiés sur la base des inscriptions individuelles effectuées auprès de l'ANEM.

Quoiqu'il en soit, ce salon auquel participe une vingtaine d'exposants, tout secteur confondu, offre une réelle occasion aux porteurs de projets de constater de visu l'intérêt des différents dispositifs de création d'entreprises et d'emploi et les avantages qu'ils offrent ou, à défaut, de proposer leur compétence à ceux qui le sont déjà. C'est d'abord un espace d'échange et d'information, selon ses promoteurs.

GHARDAÏA : Un milliard DA pour le parachèvement de la route de contournement de la vallée du M'zab

Une enveloppe d'un milliard de dinars est consacrée dans la loi de finance 2018 au parachèvement du projet structurant de l'axe routier de contournement de la vallée du M'zab, a appris hier l'APS du directeur des travaux publics (DTP) de la wilaya de Ghardaïa.

Ce projet infrastructurel d'évitement de la vallée du M'zab (regroupant 4 communes), qui a connu un retard dans son achèvement suite à un problème de financement, sera pris en charge par le budget 2018 a assuré M. Ali Tegggar.

Long de 52 km, cet axe routier prend origine à l'entrée de la nouvelle zone urbaine de Oued N'Chou (15 km au nord de Ghardaïa) et contourne les agglomérations de Oued N'Chou, Bouhraoua (Ghardaïa) et Sidi-Abbaz (Bounoura) pour finir à l'intersection de la RN-1 (Ghardaïa / El Menea) avec la RN-49 (Ghardaïa / Ouargla).

Au plan accessibilité et connectivité, cette voie de contournement comprend une bifurcation avec la RN-1, un échangeur à l'entrée nord de Oued N'Chou (en cours de réalisation), 03 ouvrages d'art, 14 dalots et une chaussée revêtue de 8 mètres de large avec des accotements 2x2 mètres achevés mais nécessitant une reprise et un bitumage, a fait savoir le responsable de la DTP. Reliant les grands axes routiers desservant le Sud du pays, ce projet permettra de soulager la circulation sur la RN-1 traversant la vallée du M'zab, notamment les communes de Ghardaïa et de Bounoura, caractérisées par une forte concentration du trafic de poids lourds.

Ce qui réduira considérablement la pollution et offrira aux quelques 6.000 véhicules



dont 35% de poids lourd qui l'empruntent chaque jour une infrastructure moderne disposant d'équipements et de signalisation assurant confort et sécurité, selon le même responsable. «Les retombées économiques du projet sont importantes sur les agglomérations et sur la circulation de transit en termes de gain de temps, de parcours et de coût de transport», a indiqué M.Tegggar.

Cette route de contournement vient répondre à des besoins pressants en capacités supplémentaires d'écoulement du trafic imposés par la quasi-saturation du tronçon

de la route traversant les zones urbanisées et désengorger la vallée du M'zab, explique-t-il.

Ce contournement de la vallée du M'zab est jugé «vital» par les pouvoirs publics afin de faire face au développement du trafic routier entre le nord et le sud du pays et permettre au trafic lourd, en particulier les convois exceptionnels des secteurs de l'hydraulique et énergétique, une fluidité rapide et sécurisante. L'achèvement des travaux de cette route et sa mise en service sont prévus pour 2019, fait-on savoir.

SOUK AHRAS : Création de 55 micro-entreprises dans le dispositif Ansej depuis janvier dernier

Cinquante-cinq (55) micro-entreprises ayant généré 128 postes de travail permanents ont été créées dans la wilaya de Souk Ahras, depuis le mois de janvier dernier, dans le cadre du dispositif (ANSEJ), l'agence nationale de soutien l'emploi de jeunes a indiqué dimanche à l'APS un cadre de cet organisme. Ces entreprises réparties sur les 26 communes de cette wilaya frontalière a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière dépassant 219 mil-

lions de dinars a précisé le chargé de la communication et de l'information à l'antenne locale de cette agence Mohamed Amine Sassi.

Ces postes d'emploi ont été créés dans plusieurs secteurs dont entre autres (63) postes dans le secteur des services, l'agriculture (40 postes), l'artisanat (13 postes) en plus de 6 emplois créés par le créneau de l'industrie et 6 autres concernant celui des travaux publics et de construction, a-t-il détaillé.

Parallèlement, le même responsable a appelé les jeunes diplômés universitaires à se rapprocher auprès de l'antenne de cette agence pour bénéficier des avantages offerts pour créer un micro-entreprise, dans le cadre des nouvelles procédures prises par cette agence la fin du mois d'octobre dernier à l'échelle centrale.

Des mesures, a-t-il expliqué, qui permettent aux diplômés des universités, des instituts et des écoles nationales de créer

une entreprise, toutes activités confondues et en dehors même de leurs spécialités. L'antenne locale de l'ANSEJ de Souk Ahras avait participé jeudi dernier dans la caravane nationale de l'entrepreneuriat qui a sillonné le chef-lieu de wilaya donnant lieu à la présentation de différents dispositifs de soutien dont ceux de l'ANSEJ, de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de l'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et de la direction de l'emploi.

CONSTANTINE : Placement de plus de 11.000 demandeurs d'emplois en dix mois

Un total de 11.346 demandeurs d'emplois a été placé par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) au cours des dix premiers mois de l'année 2017 dans la wilaya de Constantine, a déclaré dimanche le chargé de communication de l'antenne locale de cette agence, Imad Henni. Durant les dix premiers mois de l'année en cours, 9.590 demandeurs d'emploi ont été placés dans le cadre de la formule dite «classique», 788 dans le cadre du DAIP (dispositif d'aide à l'insertion professionnelle) et 968 autres dans le cadre des CTA (contrat de travail aidé), a indiqué

le responsable. M. Henni a également déclaré que le nombre de chômeurs ayant trouvé un emploi par l'entremise de son agence à travers les différents contrats d'insertion a enregistré une baisse par rapport à l'année 2016 qui a vu l'insertion de 14.000 demandeurs d'emploi, dont 11.210 dans le cadre classique et 1.412 autres à travers la formule du DAIP.

Cette baisse est due au ralentissement de l'investissement et la consommation des quotas attribués aux entreprises économiques de la wilaya de Constantine, a-t-il expliqué.

CHAMBRE D'ARTISANAT ET DES MÉTIERS DE BOUMERDÈS : Radiation de plus de 1.600 artisans depuis 2011

Plus de 1.600 artisans, dont 300 artisanes, ont été radiés du registre de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de Boumerdes depuis le lancement en 2011 d'une opération d'assainissement des listes des artisans immatriculés auprès de cette structure, a déclaré dimanche un responsable au sein de la CAM.

Sur ce total d'artisans radiés des listes de la CAM de Boumerdes, près de 600 actaient dans la production artisanale de services, tandis que le reste exerçait dans l'artisanat artistique et de production, a

indiqué à l'APS la chargée du service de l'organisation et de l'information, Wissam Touil, en marge de la clôture du salon de l'artisanat tenu à l'occasion de la Journée nationale de l'artisanat.

«Cette radiation des listes de la CAM prive automatiquement les personnes concernées de tous les avantages assurés par la structure au profit de ses adhérents», a-t-elle informé.

S'agissant des causes à l'origine de ces radiations, la responsable a cité principalement la disparition de certains métiers

artisans, le changement d'activité, le non versement des impôts et cotisations, la fin de validité du registre de commerce, et le non renouvellement de leurs souscriptions pour certains. Selon les chiffres fournis par Mme Touil, la CAM de Boumerdes compte actuellement plus de 6.100 artisans immatriculés, dont 1.200 artisanes. Ils activent, pour une majorité d'entre eux dans des unités à caractère familial, sises principalement au niveau des régions de Beni Amrane, Souk El Hed, Thenia, Dellys, et Aïfif.

Organisée à l'initiative de la CAM de Boumerdes, en collaboration avec la Direction du tourisme de la wilaya, la manifestation, abritée 4 jours durant par la maison de la culture «Rachid Mimouni», a vu la participation d'une quarantaine d'artisans de la région. L'opportunité a donné lieu à des expositions multiples des différents produits de l'artisanat local et des produits du terroir (huile d'olive, miel et dérivés, figues sèches), également proposés à la vente.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Arrestation de 12 membres d'un réseau international de trafic de véhicules

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé récemment un réseau international de trafic de véhicules en procédant à l'arrestation de 12 mis en cause et à la récupération de 15 véhicules, indique un communiqué.



Cette affaire de constitution de bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol de véhicules, de falsification des caractéristiques techniques des véhicules, d'usage de faux dans des dossiers d'immatriculation des véhicules, de trafic

international de véhicules et d'infraction à la législation douanière, de complicité et de recel, s'est soldée par la récupération de 15 véhicules, objet de vol et de trafic international, tandis que 22 véhicules sont en cours de recherche, précise

le communiqué. Selon la même source, la section de lutte contre le trafic de véhicules relevant de la circonscription ouest de la police judiciaire (Alger), a saisi également 32 dossiers de base falsifiés relatifs à la première immatriculation des véhicules de différents concessionnaires.

Les dossiers récupérés avaient été recelés et partiellement détruits et déchirés par des complices dans la commune de Tadjant (wilaya de Mila) impliquant 71 mis en cause, ajoute la même source.

Précisant que 18 victimes ont été identifiées et auditionnées et 14 personnes ont été auditionnées dans le cadre de l'enquête alors que 16 autres mis en cause n'ont pu être auditionnées, le communiqué fait état de l'implication de 23 au titre de complicité, dont 9 sont en fuite alors que 2 sont en détention au niveau de l'établissement de rééducation pour d'autres crimes, ajoute la même source. Après avoir présenté les 12 mis en cause devant le procureur de la République territorialement compétent, 6 suspects ont été mis en détention préventive tandis que les 6 autres ont été placés sous contrôle judiciaire.

CONSTANTINE

Une jeune fille libérée de ses ravisseurs par la police dans la wilaya

Les services de Sûreté de wilaya de Constantine ont libéré une jeune fille de 20 ans des mains de ses ravisseurs et arrêté trois individus impliqués dans cette affaire, a indiqué dimanche un communiqué des services de la Sûreté nationale. Suite à des informations faisant état de l'enlèvement, dans le centre-ville, d'une jeune fille contrainte

sous la menace d'une arme blanche à monter dans un véhicule, les services de la Sûreté de wilaya sont parvenus à libérer la victime et ont arrêté trois individus âgés entre 32 et 34 ans, impliqués dans la tentative d'enlèvement et d'agression sous la menace d'une arme blanche, a précisé le communiqué. Par ailleurs, les forces de police ont saisi dans les wi-

layas de Constantine et Oran 1898 comprimés psychotropes et une quantité de drogue dure (Cocaïne) et ont procédé à l'arrestation de trois suspects. Dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, les services de Sûreté de la wilaya de Sétif ont arrêté un individu accusé d'atteinte à la vie privée et de diffamation par des textos (SMS) à l'encontre d'une vic-

time. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) rappelle les citoyens que différents supports multimédias sont mis à leur disposition, notamment son site officiel : www.algerie-police.dz, le numéro vert 1548 et la police secours 17 pour lutter contre la cybercriminalité et garantir la discrétion par rapport au dépôt de plaintes auprès des postes de police.

MOSTAGANEM :

Lancement d'une formation d'appareillage d'embarcations pneumatiques

Une formation en matière d'appareillage d'embarcations pneumatiques a été lancée dimanche à l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Mostaganem, a-t-on appris auprès de la direction locale de la protection civile.

Cette formation de quatre jours, la première du genre à l'échelle nationale, concerne 30 agents de la protection civile venus de 14 wilayas du pays. Il s'agit de Batna, Bechar, Biskra, Blida, Bouira, Bordj Bouarridj, Constantine, Guelma, Djelfa, El Bayadh, Illizi, Khenchela, Laghouat et Aïn Defla.

Les initiateurs de la formation visent à renforcer les capacités d'intervention des agents de la protection civile en matière d'intervention dans les zones marines et dans les ouvrages hydriques, notamment dans les opérations de recherche et de sauvetage dans les barages ou des oueds en crue.

L'organisation de la formation s'inscrit dans le cadre d'une convention signée entre la DG de la protection civile et l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Mostaganem, relevant du ministère des Transports.

TLEMCCEN:

Saisie de 189 kilos de kif traité à Seb Dou

Au moins 189 kilos de kif traité ont été saisis à Seb Dou (Tlemcen) par les douaniers, a-t-on appris dimanche à la direction régionale des Douanes à Tlemcen.

Cette opération a été effectuée par les brigades des douanes de Seb Dou, El Aricha et Ouled Mimoune en coordination avec celle de Sidi Bel-Abbes.

Sur la base d'informations, des souricières et des barrages de contrôle ont



été mis en place dans tous les sens partant de Oued Bounouara (daïra de Seb Dou), permettant de mettre la main sur la quantité de drogue saisie, découverte à bord d'un camion frigorifique, a-t-on indiqué.

Deux individus ont été arrêtés et déferés devant la justice, alors que le propriétaire du camion est activement recherché et deux autres véhicules servant d'éclaircir ont été saisis, a-t-on ajouté.

CONSTANTINE :

Saisie d'un pistolet automatique à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf

Les services des Douanes de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine ont mis en échec une tentative de faire introduire sur le territoire national un pistolet automatique (PA) de marque Beretta, révèle dimanche un communiqué

de la direction régionale des Douanes. Effectuant le contrôle d'usage d'un vol en provenance de l'étranger, les éléments de la douane ont mis la main sur un PA Beretta de capacité de chargeur de 15 coups ainsi des munitions, soigneusement dissimulées

dans les bagages d'un voyageur, indique le texte. La marchandise prohibée a été saisie conformément à l'ordonnance 21/325 du code des Douanes, a-t-on ajouté, soulignant que le mis en cause a été présenté devant les instances judiciaires spécialisées.

INCENDIE SUR LE NAVIRE TARIQ IBN ZIYAD :

Arrivée d'un groupe de passagers au port d'Oran



Un groupe de 32 personnes faisant partie des 472 passagers qui se trouvaient à bord du car-ferry *Tariq Ibn Ziad* ayant fait l'objet, samedi soir, d'un incendie dans son garage, sont arrivés hier après-midi au port d'Oran à bord du navire El Djazair II, a appris l'APS du directeur régional de l'Entreprise nationale du transport maritime des voyageurs (ENMTV).

Ce navire, qui assurait une desserte en provenance de Marseille, a été orienté vers le port de Palma de Majorque (Espagne). Il a accosté au port d'Oran à 14 heures transportant également 17 véhicules parmi près de 300 véhicules qui se trouvaient à bord du car-ferry "Tariq Ibn Ziad" et dont une quarantaine a été calcinée, a indiqué Abdessamad Latrache.

Au total, Djazair II a transporté 321 passagers et 220 véhicules vers le port d'Oran y compris les voyageurs en provenance de Marseille. Le dispositif mis en place par la direction régionale de la compagnie maritime (ENTMV) a permis la prise en charge de ces voyageurs dans de bonnes conditions, notamment pour rallier Alger. Un bus et d'autres prestations ont été assurés par l'entreprise au profit de ces voyageurs qui ont déjà pris la route vers la capitale. La restauration et des frais de carburants pour les voyageurs disposant de véhicules sont compris.

Par ailleurs, le bateau "Tassili" relevant de l'ENTMV a quitté dimanche soir le port d'Oran pour rejoindre le port d'El Cudia (Palma de Majorque) afin de rapatrier la majorité des 472 passagers qui se trouvaient à bord du car-ferry "Tariq Ibn Ziad". Ce navire ramènera les voyageurs dans les prochaines heures au port d'Alger. Samedi soir, un véhicule appartenant à un passager avait pris feu dans le garage du navire "Tariq Ibn Ziad" qui se trouvait au nord des îles Baléares, en provenance de Marseille vers Alger, a-t-on rappelé.

Cet incendie qui s'est propagé rapidement causant la calcination d'une trentaine de véhicules a été maîtrisé grâce à l'intervention rapide et efficace de l'équipage entraîné pour de telles situations d'urgence, appuyé en cela par le bon fonctionnement des systèmes de lutte contre l'incendie à bord, a fait savoir la compagnie maritime (ENTMV) dans un communiqué, tout en rassurant qu'"aucune perte humaine ni blessé parmi les passagers et l'équipage n'ont été enregistrés". Une cellule de crise a été mise en place au niveau de la direction générale de cette entreprise pour suivre l'évolution de cet incident et prendre les mesures nécessaires.

Une enquête sera rapidement diligentée "pour déterminer les causes exactes de cet incendie et situer les responsabilités", a noté le communiqué. L'ENTMV a signalé que la programmation commerciale du car-ferry "Tariq Ibn Ziad" connaîtra quelques modifications.

IRAN/IRAK: Plus de 340 morts et de 4000 blessés dans un violent séisme



Au moins 344 personnes ont été tuées et plus de 4000 blessés dans le violent séisme qui a frappé dimanche soir les confins de l'Irak et de l'Irak, alors que les secours iraniens étaient encore hier à la recherche d'éventuels survivants.

L'essentiel des victimes de la catastrophe était dénombré en Iran, où le bilan provisoire, qui n'a cessé d'enfler au fil des heures, s'élevait à 336 morts et plus de 3.950 blessés en fin de matinée, tous recensés dans la province occidentale de Kermanshah, limitrophe de l'Irak.

En Irak, le bilan officiel du drame était de 8 morts et 321 blessés. Après avoir placé initialement l'épicentre de ce séisme de magnitude 7,3 du côté irakien de la frontière, l'institut géologique national américain (USGS) le plaçait lundi - tout comme son homologue iranien - en Iran, tout près de la frontière, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Sar-e Pol-e Zaham, la ville la plus touchée par le séisme, avec 236 morts.

Selon plusieurs médias iraniens, une femme et un nourrisson y ont été sortis vivants des débris dans la matinée.

**Khamenei mobilise
"tous les moyens" pour aider
la population**

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a ordonné au gouvernement et aux forces armées de mobiliser "tous leurs moyens" pour venir en aide à la population. Selon plusieurs

médias iraniens, des centaines d'ambulances et des dizaines d'hélicoptères de l'armée ont été mobilisés pour les opérations de secours, qui se poursuivaient à la mi-journée, notamment dans les zones rurales. Les ministres de la Santé et de l'Intérieur, ainsi que le chef de l'armée et son homologue à la tête des Gardiens de la Révolution, l'armée d'élite du pays, se sont rendus sur place pour superviser les opérations de secours.

Des tentes, des couvertures, des produits alimentaires et de l'eau ont été distribués aux populations des différentes villes, qui ont passé la nuit dehors, selon les images de la télévision d'Etat. Sur les réseaux sociaux, l'ONU a indiqué elle aussi être prête à aider l'Irak "si on le lui demande". Les écoles devaient rester fermées lundi dans plusieurs provinces iraniennes frontalières de l'Irak, notamment celle de Kermanshah, où trois jours de deuil ont été décrétés. En décembre 2003, un séisme avait anéanti la ville historique de Bam, dans le Sud-Est, faisant au moins 31.000 morts.

En avril 2013, l'Irak avait subi à quelques jours d'intervalle deux séismes de magnitude 6,4 puis 7,7, la plus forte secousse depuis 1957 dans ce pays. Ils avaient fait une quarantaine de morts en Iran et autant au Pakistan voisin. En juin 1990, un séisme d'une magnitude de 7,4 près de la mer Caspienne (nord) avait fait 40.000 morts, plus de 300.000 blessés et 500.000 sans-abri.

COSTA RICA Séisme de magnitude 6,5 au Costa Rica

Un séisme de magnitude 6,5 a frappé l'ouest du Costa Rica dimanche soir, a annoncé l'institut géologique américain (USGS). La secousse, enregistrée à 02H28 GMT hier, a été localisée à 16 km au sud-est de la station balnéaire touristique de Jaco à une profondeur de 19,8 km. Le séisme a été ressenti jusque dans la capitale, San José, où il a fait vibrer les bâtiments durant quelques minutes. Selon la presse locale, tout le pays l'a ressenti. Le Centre des alertes aux tsunamis du Pacifique n'a pas émis d'avertissement particulier. L'USGS avait fait état dans un premier temps d'une magnitude de 6,8 mais a révisé ensuite à la baisse son évaluation.

PÉROU : Un incendie détruit un site archéologique millénaire



Un incendie a ravagé une grande partie d'un site archéologique du nord-ouest du Pérou, notamment une fresque vieille de 2.000 ans, a indiqué dimanche le directeur du Musée des Tombes Royales de Sipan, Walter Alva. «J'ai appris la terrible et tragique nouvelle, un incendie a détruit le complexe archéologique de Ventarrón», a déclaré M. Alva dans un communiqué.

Selon l'archéologue, Ventarrón, qui abritait «la fresque la plus ancienne d'Amérique», est considéré comme l'expression même de l'architecture primitive du nord du Pérou. Le feu, qui a démarré dimanche après-midi, a détruit des fresques vieilles de plus de 2.000 ans, des vases en céramique et des documents conservés dans le complexe architectural Ventarrón, sur la côte nord du Pérou dans la région de Lambayeque, selon des images de la télévision locale.

L'incendie aurait été déclenché par des employés de la firme agro-industrielle Pomalca, qui étaient en train de brûler un champ de canne à sucre. «Nous avons perdu un monument exceptionnel et unique en son genre. J'espère qu'une enquête sera ouverte et qu'on désignera les responsables. Je ne peux qu'exprimer mon indignation et ma tristesse pour cette perte irréparable», a rajouté M. Alva, qui a découvert le site de Ventarrón.

Les pompiers ont affirmé que le sinistre était contrôlé à 95%. Le bureau du procureur s'est rendu sur place et étudie la possibilité de tenir les gérants de l'entreprise Pomalca pour responsables.

Le site archéologique de Ventarrón est un temple vieux de 4.500 ans, découvert en 2007 par Walter Alva. Il se trouve sur le flanc ouest de la colline du même nom, et qui abrite plusieurs peintures murales.

APS

AUSTRALIE: Une fillette de huit ans meurt après un accident de dragster

Une fillette de huit ans est décédée dans l'accident d'un dragster qu'elle conduisait et qui a heurté une barrière de ciment à Perth, dans l'ouest de l'Australie, a annoncé hier la police. Anita Board passait le test pour obtenir sa licence junior quand son dragster violet «Pony Power» a percuté samedi la barrière en bout de piste, selon les médias locaux.

La fillette avait eu jeudi huit ans, l'âge minimal pour postuler à une licence et conduire en compétition son dragster de 210 cc. La police a indiqué dans un communiqué qu'elle avait été hospitalisée dans un état critique et avait péri dimanche. Une enquête a été ouverte.

Anita venait d'une



famille d'adeptes du dragster dont la page Facebook compte plusieurs photos de la jeune fille en combinaison de pilotage. L'Association australienne de course de dragster a dit coopérer avec l'enquête de police. Le Premier ministre par intérim de l'Etat d'Australie-occidentale, dont Perth est la capitale, a évoqué la possibilité de nouvelles restrictions relatives à la pratique du drags-

ter par les enfants. «Nous devons nous pencher sur l'ensemble des mesures de sécurité existantes», a déclaré Roger Cook, cité par la chaîne ABC. Mike Spryian, de la fédération australienne de dragster junior, a précisé que les compétitions juniors concernaient des jeunes de 8 à 17 ans, et des véhicules pouvant atteindre les 50 km/h.

ZAMBIE: 2 touristes piétinés à mort par un éléphant en voulant le photographier de près

Deux touristes belge et néerlandais ont été piétinés à mort par un éléphant dans un parc animalier en Zambie après s'être approchés trop près du pachyderme pour le photographier, a annoncé dimanche la police.

«Une Belge de 57 ans et un Néerlandais de 64 ans ont été tués en s'approchant de l'éléphant pour le prendre en photo», a déclaré dans un communiqué le porte-parole de la police Danny Mwale. Les voyageurs

ont été tués samedi lors d'un safari au Maramba River Lodge dans la ville touristique de Livingstone (sud), près des chutes Victoria. «Les policiers arrivés sur les lieux ont découvert les deux corps à terre, portant de nombreuses blessures», selon le porte parole de la police qui a omis de divulguer les identités des deux touristes.

Il faut savoir que les cas de touristes tués par des animaux sauvages pendant des safaris en Afrique sont assez fréquents.

INDE : Au moins 16 morts dans un nauffrage sur un fleuve dans le Sud



Au moins 16 personnes, dont des femmes et des enfants, ont trouvé la mort dimanche dans le naufrage dans le sud de l'Inde d'un bateau qui transportait 38 personnes sur le Krishna, un des plus longs fleuves indiens, a annoncé la police. La police de la ville de Vijayawada dans l'Etat de l'Andhra Pradesh a dit avoir retrouvé au moins seize corps. «Les opérations de secours sont en cours et vont se poursuivre», a

déclaré un policier, cité par l'AFP. Des pêcheurs ont secouru quinze passagers, a écrit l'agence de presse PTI. Le ministère du Tourisme de l'Andhra Pradesh a ordonné l'ouverture d'une enquête sur ce drame.

Au moins 20 personnes sont mortes en septembre dans le naufrage d'une embarcation transportant des travailleurs journaliers sur le Yamuna dans le nord de l'Inde.

ALGÉRIE /PRISE EN CHARGE DU CANCER: Nécessité d'une stratégie consensuelle

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Professeur Mokhtar Hasbellaoui, a relevé, dimanche soir à Alger, la nécessité d'une stratégie consensuelle, impliquant tous les aspects de la prise en charge de la pathologie du cancer.

S'exprimant à l'ouverture du 25^{ème} Congrès national de Chirurgie organisé par la Société algérienne de Chirurgie (SAC), le ministre de la Santé a considéré que, s'agissant du traitement du cancer, l'action des acteurs de la santé est assurée d'obtenir des résultats optimaux, si elle est sous tendue par une stratégie consensuelle basée sur la prévention, le dépistage précoce, le consensus thérapeutique et l'actualisation continue des connaissances. Il a, dans ce sens, considéré comme une « priorité » l'action de « mobilisation » de l'ensemble des structures impliquées dans la lutte contre le cancer, en premier lieu celles relevant du secteur de la santé, avant de rappeler la mise en place, sur décision du président de la République, d'un Plan Cancer « qui prend en charge tous les aspects et déterminants en relation avec la pathologie ».

Cette rencontre se tenant parallèlement au 21^{ème} Congrès maghrébin de Chirurgie, le ministre a jugé utile de noter que ce dernier participe à consolider les liens de fraternité et d'amitié « unissant les pays concernés ainsi qu'à « raffermir les échanges et les relations » entre leurs praticiens respectifs.

Tout en se félicitant de l'existence, dans l'espace maghrébin, des compétences humaines, médicales et paramédicales, à même de prendre en charge les cancers, le Pr Hasbellaoui a estimé néanmoins que celles-ci doivent être consolidées et adossées à de véritables plans nationaux.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur de la Santé a souligné «



l'environnement humain particulièrement sensible « lié aux patients dans lequel exercent, au quotidien, les chirurgiens, confrontés en outre, par un constant souci d'amélioration de la prise en charge » des malades.

Le ministre a, enfin, souligné que « dans le domaine de la chirurgie, la maîtrise de l'art médical se confond de plus en plus avec la maîtrise de la technologie », citant le développement du concept de « médecin technologue » dans la mesure où, a-t-il noté, « la médecine bénéficie des retombées de l'essor technologique et de la mise en œuvre sans cesse renouvelée de nouvelles applications et de nouveaux équipements ».

Présent à cette rencontre, le Secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Salah Seddiki, a tenu, de son côté, à relever également l'intérêt d'une telle ren-

contre, dans le sens de l'acquisition des connaissances en matière de chirurgie, notamment par les nouveaux praticiens.

A l'adresse de ces derniers, il a insisté pour « tirer un maximum de profit » des travaux de ce congrès de deux jours, avant de rappeler l'élaboration par son département, en concertation avec celui de la santé, d'une nouvelle carte pour les sciences médicales dans le sens d'une « refonte » et d'une « modernisation » de la formation dans cette spécialité.

A noter enfin, que l'inauguration de ces deux rendez-vous scientifiques a été marquée par l'attribution de distinctions honorifiques à des doyens de la chirurgie algérienne, en reconnaissance à leur apport, depuis l'indépendance, pour le développement de cette discipline. D'autres praticiens, de Tunisie et de France, ont également été gratifiés à cette occasion.

TLEMCCEN

Le projet d'hôpital de 60 lits de Marsa Ben M'hidi sera livré fin 2018

Le projet d'hôpital de 60 lits de Marsa Ben M'hidi (100 km de Tlemcen) sera livré à la fin de l'année 2018, apprend-on dimanche de la wilaya qui a estimé le taux actuel d'avancement des travaux à plus de 40%.

Cet établissement sanitaire très attendu par la population de cette région frontalière et qui a fait l'objet, samedi, d'une visite de travail et d'inspection du wali Ali Benyaïche lors d'une tournée à travers la daïra de Marsa Ben M'hidi, enregistre le lancement de ses travaux secondaires, à l'instar la menuiserie, plomberie et pose de carrelage. Doté d'une enveloppe financière de plus

d'un milliard de dinars, le futur hôpital regroupera les services de chirurgie, pédiatrie, médecine interne, gynécologie-obstétrique, maternité, urgences médico-chirurgicales, radiologie et laboratoires, a-t-on indiqué. Selon le directeur de la santé et de la population (DSP), Abdelkader Baghdadi, cet établissement, qui sera doté de trois blocs opératoires, épargnera aux habitants les déplacements vers d'autres hôpitaux, rappelant que la commune chef-lieu de daïra est déjà dotée d'une polyclinique.

Par ailleurs, la commune de M'sirda Fouaga bénéficiera, selon le wali, elle aussi d'une

polyclinique qui a été proposée au titre de l'exercice 2018 dans le cadre du développement des régions frontalières.

Si ce projet n'est pas retenu, l'ancien siège de l'APC sera reconverti en centre de santé, a-t-il instruit les responsables locaux. Lors de cette tournée, le responsable de l'exécutif a visité, dans cette commune, le projet de réalisation du complexe sportif de proximité qui enregistre un retard de quatre années.

M. Ali Benyaïche a instruit le DJS pour l'achèvement des travaux de cette entité sportive qui sera inaugurée le 11 décembre prochain. Après avoir inspecté le projet de réalisa-

tion d'un stade de proximité à Boukanoune qui enregistre un avancement satisfaisant, le wali a pris connaissance du taux d'avancement des travaux de réalisation de la voie d'évitement sur 4,5 km, reliant Boukanoune et Marsa Ben M'hidi et dotée d'un viaduc. Ce projet sera réceptionné en début 2018, a-t-on annoncé.

En outre, la commune chef-lieu de daïra a bénéficié, également, d'une piscine semi olympique qui sera inaugurée le 5 juillet 2018, de même qu'un centre de la protection civile très attendu par cette collectivité locale qui reçoit de nombreux estivants lors de la saison estivale.

INDE: Réouverture des écoles de New Delhi malgré la pollution persistante

Les écoles de New Delhi en Inde ont rouvert hier après plusieurs jours de fermeture en raison d'une effroyable pollution, qui se maintient à des niveaux dangereux et inquiète les parents d'élèves.

Des médecins ont déclaré la capitale indienne, qui suffoque depuis près d'une semaine dans un brouillard toxique, en état d'urgence sanitaire. La situation a poussé les autorités locales à fermer les établissements scolaires, interrompre les chantiers de construction et interdire l'entrée de la mégapole aux poids-lourds.

Mais hier, les élèves ont repris leur cartable. Les responsables scolaires craignent en effet qu'une interruption prolongée des classes perturbe la tenue des examens, au grand dam des parents.

« Il n'y a aucune amélioration des niveaux de pollution. Si la situation est la même, la politique suivie devrait être la même. Pourquoi ouvrir les écoles maintenant? », s'est interrogé Ashok Agrawal, président de l'All India Parents Association.

« D'un côté, le gouvernement dit qu'il y a une urgence sanitaire. Et de l'autre, ils mettent en jeu la santé des enfants », a-t-il déclaré. Indiquant une concentration de particules ultra-fines de 509 microgrammes par mètre cube d'air, un niveau très nettement en zone dangereuse.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de ne pas dépasser un taux de 25 microgrammes de concentration de particules ultra-fines par mètre cube d'air en moyenne journalière, alors qu'à midi il a été affiché à 509 microgrammes par mètre cube d'air, un niveau très nettement en zone dangereuse.

Les particules en suspension accentuent les risques de maladies cardiovasculaires et de cancer des poumons. Les plus petites d'entre elles (PM2,5 et inférieures), grandes comme un trentième d'un diamètre de cheveu humain, parviennent à s'infiltrer dans l'organisme et le sang, à travers les poumons. Si des niveaux comme ceux de Delhi sont nocifs même pour les personnes en bonne santé, les enfants représentent une population particulièrement vulnérable. « Ils respirent une plus importante quantité d'air par rapport à leur masse corporelle (que les adultes, ndr), donc leur exposition à la pollution atmosphérique est plus grande », explique Ajay Lekhi, président de la Delhi Medical Association.

La pollution est un problème de santé publique majeur pour l'Inde, nation de 1,25 milliard d'habitants en plein développement et aux besoins de croissance immenses.

En 2015, la contamination atmosphérique, terrestre et aquatique était présumée responsable de 2,5 millions de décès dans ce pays, plus lourd bilan humain de la planète, a estimé une récente étude publiée dans la revue *The Lancet*.

APS

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX: Une équipe du CHU Bab El-Oued à pied d'œuvre à Tindouf

Une équipe médicale du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Bab El-Oued (Alger) a entamé dimanche des consultations médicales spécialisées en pédiatrie dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris des organisateurs. Retenue dans le cadre d'un programme du jumelage entre le CHU de Bab El-Oued et l'Établissement public hospitalier (EPH) Si El-Haouès de Tindouf, cette initiative, qui se poursuivra jusqu'au 18 du mois courant, a pour objectif d'assurer une bonne prise en charge médicale aux enfants malades ainsi que la formation continue des praticiens locaux, a précisé

le chargé de communication à l'EPH Si El-Haouès, Hamma Soudani.

Plusieurs consultations médicales et des interventions chirurgicales sont au programme de cette équipe médicale composée de cinq pédiatres, afin de contribuer à atténuer les difficultés de déplacement vers les hôpitaux du Nord du pays, a-t-il ajouté. Selon M. Soudani, l'EPH de Tindouf s'emploie à suivre ce programme de jumelage inter-hôpitaux visant à combler le déficit enregistré dans certaines spécialités médicales spécifiques.

Les moyens requis ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette

action qui se tient au niveau de l'EPH Si El-Haouès, ainsi qu'au niveau des cliniques médicales "Frantz-Fanon" implantée au quartier Sellagua et "El-Hadi Flici" au chef-lieu de wilaya, a-t-il fait savoir.

Des représentants d'associations locales versées dans le domaine de la santé ont salué cette initiative, tout en mettant l'accent sur la nécessité de consacrer un staff médical militaire pour la commune d'Oum El-Assel (170 km de Tindouf) pour permettre aux enfants de cette collectivité de bénéficier également d'une prise en charge médicale spécialisée.

LES 8 MEILLEURS ALIMENTS pour booster votre énergie

Boostez votre métabolisme, renforcez vos défenses immunitaires et éloignez les rhumes et autres petits maux de l'hiver avec une alimentation anti-froid.

Le gingembre

C'est un véritable aliment miracle. Car si l'on connaît bien le gingembre pour ses vertus aphrodisiaques, on sait moins que c'est par exemple un excellent remède anti-froid. Il aide en effet à relancer la circulation du sang, chasse les virus et aide à réchauffer les bronches. Pour profiter de ses bienfaits, n'hésitez donc pas à en consommer au quotidien, râpé sur une salade de fruits, en version japonaise avec du poisson cru ou tout simplement infusé avec une tisane de plante.

Le pollen

Champion toutes catégories des aliments riches en vitamines et minéraux, le pollen des abeilles est idéal pour booster l'organisme et lutter contre la fatigue hivernale. Bourré de potassium, de magnésium, de fer mais aussi de protéines et de vitamines A, B, C et E, c'est un vrai cocktail santé.

Le top ? En consommer chaque jour de 15 à 20g pendant environ 3 mois. Vous pouvez le diluer dans un jus de fruits ou le croquer directement.

La soupe de légumes

Idéale pour se réchauffer après une grande balade dans le froid, le potage est sans conteste le plat de l'hiver ! Déclinable à l'infini, vous pouvez le préparer avec tous les légumes de votre jardin : poireaux, carottes, pommes de terre mais aussi chou fleur, navets, courgettes, champignons et potirons : Une bonne solution pour chasser le froid tout en faisant le plein de fibres, vitamines et minéraux.

Les agrumes

Parfait pour booster votre métabolisme, renforcer les défenses immunitaires et éloigner les rhumes et autres petits maux de l'hiver, les oranges, citrons, pamplemousses et autres clémentines sont des



champions. Pleins de vitamine C, un puissant anti-infectieux, n'hésitez pas à en consommer à volonté : en jus, en milkshake ou mieux, entiers avec la pulpe pour profiter de tous leurs bienfaits.

Le chocolat noir

Recommandé pendant l'hiver, le chocolat noir est une mine de magnésium, excellent pour éviter la baisse de moral et de

tonus de l'hiver. Pour ne pas prendre de poids et profiter de tous ses bienfaits, contentez-vous cependant d'une barre par jour (environ 30g) et préférez-le bien noir (à 70% de cacao). Laissez donc tomber les chocolats au lait ou pire blancs : ils ne contiennent que peu ou pas du tout de cacao... et donc de magnésium.

Les fruits secs

Bourrés d'énergie, les fruits secs regorgent de bienfaits. L'élimination de l'eau permet en effet de concentrer toutes leurs propriétés.

Faciles à picorer sur les pistes à la montagne ou pour se redonner un coup de fouet entre 2 ballades, ce sont des trésors de bienfaits. Les noix, amandes ou noisettes sont par exemple riches en acides gras essentiels mais aussi en minéraux tels que le magnésium, le cuivre, le sésénium, le manganèse ou le zinc.

L'ail

L'ail est un puissant antibiotique naturel. Il doit donc occuper une part de choix dans votre alimentation, surtout pendant l'hiver où les risques d'infections sont accrus.

N'hésitez donc pas à le consommer. Pour éviter la mauvaise haleine, n'oubliez pas cependant d'ôter le germe à l'aide de la pointe d'un couteau. L'oignon est également intéressant. Consommez-les crus de préférence : ils seront plus faciles à digérer.

L'avocat

L'hiver, le film hydrolipidique de la peau est mis à rude épreuve. Résultat, elle trille et devient sèche. Pour la nourrir de l'intérieur, pensez donc à l'avocat ! Riche en lipides mono-insaturés mais aussi en vitamines B et E, c'est un trésor de beauté pour votre épiderme. En salade, accompagné d'un toast de chèvre chaud, il fera merveille. N'hésitez pas aussi à l'utiliser en masque de beauté : posé en fines lamelles sur un visage propre, il viendra à bout des épidermes les plus irrités.

Nutrition : un bon goûter pour une bonne journée

Au goûter, que proposer aux enfants pour satisfaire leur gourmandise, et équilibrer leur alimentation. Comment accompagner les tartines ? Beurre, confiture ou pâte à tartiner chocolatée ?

Les apports caloriques

D'après NutrineWS, deux tranches de pain beurrées avec une noix de beurre (10 g), c'est 75 kcal. Tartinées avec 2 cuillérées à café de confiture (30 g), c'est 78 kcal. Alors qu'avec 2 cuillérées à café de pâte au chocolat-noisettes (40 g), c'est 213 kcal. La pâte chocolatée apporte donc 3 fois plus de calories que le beurre ou la confiture. D'une part parce qu'elle pèse plus lourd (on en met plus sur les tartines).

D'autre part, comme le mentionne l'étiquette, parce qu'elle est essentiellement composée d'un mélange de sucre et d'huiles : c'est un peu comme si on tartinaient le pain de beurre et de confiture. On choisit la pâte à tartiner le plus rarement et on réduit la quantité mise sur le pain.

Les bons réflexes pour un bon goûter

Le goûter doit être un vrai en cas et pas du grignotage. Il est important de prendre son temps et de savourer ce petit repas. "Pour éviter de se jeter sur les sucreries, et les barres industrielles ou même des chips", rappelle le docteur Martine Balandraux Olivet, il est préférable de programmer son



goûter et de l'équilibrer". On évite au maximum les produits industriels trop sucrés, trop gras qui font grossir. En effet, le goûter ne fera pas prendre de poids s'il est sain, et il permet de tenir sans s'affaïmer jusqu'au dîner. Vous pouvez choisir une version sucrée du goûter : 1 fruit de saison, quelques fruits secs, 1 tranche de pain complet, du chocolat noir, 1 yaourt nature non sucré et une boisson non sucrée.

Une version salée du goûter : une tranche de jambon (ou un œuf), 1 tranche de pain complète, un yaourt salé, une boisson non sucrée. Il est aussi possible de garder le dessert du déjeuner pour l'heure du goûter.

Cancer de la langue : qu'est-ce que c'est ?

Le cancer de la langue touche 15 000 personnes environ chaque année, dont 90% d'hommes. Ce cancer dont le chanteur Michel Delpech est atteint, nécessite une opération lourde et de longs mois de rééducation.

Si on connaît bien le cancer de la gorge, le cancer de la langue est un peu plus méconnu. Pourtant, il touche environ 2000 personnes chaque année en France, dont 90% d'hommes (d'une moyenne d'âge de 55 ans).

Comme pour les autres cancers oro-pharyngés (cancer de la gorge, cancer du larynx...) l'alcool mais surtout le tabac et le cannabis sont les principaux responsables des cancers de la langue. Mais une recrudescence récente de ce type de cancers a poussé les médecins américains à chercher d'autres facteurs de risque et c'est ainsi qu'ils ont découvert que le papillomavirus humain (HPV), responsable du cancer du col, était également à l'origine de cancers de la gorge et de la bouche, transmis lors de relations oro-génitales "chez des sujets devenus sexuellement actifs très jeunes et ayant eu de multiples partenaires".

Une longue rééducation

La langue est composée de deux parties : la première est fixée à la partie inférieure de la bouche et au niveau du pharynx ; la deuxième partie est la « langue mobile » : celle que vous utilisez pour manger ou pour parler. Le cancer peut toucher l'une des deux parties ou la totalité de la langue.

Comme le chanteur Michel Delpech vient d'en témoigner, ce cancer est une véritable épreuve. Outre la radiothérapie et la chimiothérapie, soigner ce cancer nécessite une opération chirurgicale lourde : il faut enlever la tumeur puis reconstruire une langue. Mais cette opération n'est que le début d'un long processus de guérison car le patient doit ensuite travailler de longs mois avec un kinésithérapeute et avec un orthophoniste pour réapprendre à déglutir et à parler.

Quels sont les symptômes

Le cancer de la langue est peu douloureux au début de son évolution : c'est pourquoi il est souvent diagnostiqué tardivement. Au tout début, le patient ressent une gêne à la mastication ou pour prononcer certains mots. Le diagnostic est posé plus tard, lorsqu'apparaît une douleur au niveau de l'oreille située du côté que la tumeur ou une adénopathie (c'est-à-dire un ganglion qui s'enflamme) sous le menton ou dans le cou.

BRONCHIOLITE

Comment la tenir à distance ?

Chaque année, surtout de novembre à mars, la bronchiolite malmène les poumons de nos bébés. Un enfant sur trois de moins de 2 ans est touché. Peut-on prévenir la maladie ? Et sinon, quel traitement va la guérir ?

Comment reconnaître une bronchiolite ?

Avant, il y a généralement un rhume accompagné d'une fièvre peu élevée. Puis le nourrisson commence à tousser, respire de plus en plus difficilement, avec un sifflement. Plus il est jeune, plus ce sifflement est discret et n'est parfois audible qu'à l'auscultation. Mais le bébé est toujours gêné pour téter ou s'alimenter normalement. S'il prend moins de la moitié de son biberon sur trois biberons d'affilée, c'est un signe d'alerte pour les parents. Cela signifie que leur bout de chou doit faire des efforts respiratoires pour s'alimenter.

Quelle en est la cause ?

C'est une infection virale, due au virus respiratoire syncytial (VRS) dans 70 à 80% des cas. Il pénètre dans les poumons et crée une inflammation, entraînant une hypersecretion de mucus qui a tendance à obstruer les bronches. Les symptômes (toux, sifflements) ne sont que des réactions de défense contre l'envahisseur.

Où les bébés l'attrapent-ils le plus souvent ?

À l'évidence, dans tous les endroits où il y a beaucoup de monde, qu'il vaut mieux éviter. Le virus se transmet par les sécrétions nasales et les gouttes de salive. Il suffit qu'une personne (adulte ou enfant) ayant une infection respiratoire (rhinite, rhinopharyngite ou bronchite) soit en contact avec le bébé, et le tour est joué. Il risque d'être contaminé !

Peut-on la prévenir ?

Pas de sortie dans les magasins, les supermarchés, les transports en commun. Les rendez-vous médicaux se prennent aux heures creuses : ainsi, bébé risquera moins de côtoyer une personne malade. Il faut être particulièrement prudent avec un prématuré ou un enfant atteint d'une maladie chronique (maladie cardiaque, déficit immunitaire...). Pour ces petits fragiles, une règle d'or : pas de garde en milieu collectif et des contacts extrêmement limités avec les autres enfants pendant l'hiver.

Que faire quand il y a des malades autour ?

Difficile d'éviter une contamination en milieu collectif. Mais certaines mesures peuvent être prises, chez une assistante maternelle ou chez soi, pour limiter les risques. On se lave soigneusement les mains avant de changer bébé ou de lui donner un médicament ! Si on est enrhumé, on met un masque avant de s'occuper de lui. Si ses amis vont à la crèche ou à l'école, le lavage des mains à la maison est obligatoire. Ils sont très avertis de



limiter les bisous au dernier-né et de ne pas éternuer en sa présence !

Que peut-on faire pour l'aider quand il respire mal ?

La bronchiolite apparaît, monte en puissance puis va disparaître en quelques jours. Le « traitement » proposé vise essentiellement à soulager bébé, à diminuer la gêne et à limiter l'inconfort respiratoire. On ne le force pas à manger et on fractionne ses repas. Pour un sommeil sans heurts, il vaut toujours mieux le coucher sur le dos et surélever le haut de son matelas. La plupart du temps, la bronchiolite se soigne avec des lavages répétés du nez.

Comment lui laver le nez correctement ?

Munissez-vous d'un spray nasal d'eau de mer ou de sérum physiologique doté d'un embout conique. Mettez bébé sur le dos. Placez-vous sur le côté de manière à vous positionner perpendiculairement à lui. Inclinez sa tête sur le côté, vers vous, et bloquez ses bras avec votre main gauche (si vous êtes droitier). De la main droite, introduisez l'embout dans sa narine supérieure et insérez le sérum ou l'eau de mer doucement, jusqu'à ce que le produit ressorte par l'autre narine. Cela peut prendre quelques secondes. Si, malgré les lavages du nez, votre bébé reste très encombré, il faut consulter.

Les médicaments agissent-ils sur la maladie ?

Certains antibiotiques peuvent être prescrits, car une infection virale est souvent suivie d'une pathologie bactérienne. Le médecin ajoute parfois des corticoïdes, car la

bronchiolite est une maladie inflammatoire. Mais les fluidifiants bronchiques sont contre-indiqués depuis avril 2010, car jugés inefficaces, voire dangereux.

La kinésithérapie respiratoire est-elle utile ?

Pendant longtemps, la kinésithérapie a fait partie du traitement classique dès que l'enfant restait très encombré. Mais une étude française publiée l'hiver dernier a semé le doute. 246 nourrissons hospitalisés ont été soignés grâce à la kinésithérapie respiratoire trois fois par jour, 250 autres par de simples aspirations nasales. Résultat : le délai de guérison a été identique pour les deux groupes. Est-ce que cela remet en cause la kinésithérapie ? L'étude portait sur une population de nourrissons hospitalisés. Elle ne dit pas si cela augmente le confort des bébés moins atteints, soignés au cabinet médical ou à la maison.

Alors, dans quels cas peut-on y faire appel ?

Les parents s'accordent pour dire qu'elle reste précieuse si leur bébé est très encombré. L'intérêt est de faire remonter le mucus et d'aider le petit malade à s'en débarrasser, par une augmentation lente de l'expiration. Après quelques séances, il retrouve un sommeil et une alimentation de qualité. En revanche, s'il présente simplement une respiration sifflante (sans sécrétions), cette technique n'est d'aucune utilité.

C'est tout l'intérêt de prendre contact avec un professionnel qui saura s'il doit agir ou non. Et nous avons la chance de disposer d'un réseau extrêmement performant de kinésithérapeutes qui peuvent être appelés à tout moment, via une prescription du médecin traitant de l'enfant.

FRANCE-MAROC Le Sahara occidental, «la chasse gardée» de la France depuis Valéry Giscard d'Estaing

Le Sahara occidental, c'est «la chasse gardée» de la France depuis Valéry Giscard d'Estaing, a affirmé le journaliste marocain Omar Brouksy auteur du livre «La République de Sa Majesté, France-Maroc, liaisons dangereuses», qui met en exergue les réseaux d'influence entre la France et le Maroc.

«Le Sahara occidental, c'est la chasse gardée de la France depuis Valéry Giscard d'Estaing.

La France n'acceptera jamais qu'il y ait un Etat sahraoui ou que cette région ne soit pas contrôlée, soit par le Maroc, soit par la France», a expliqué dans un entretien au journal électronique Médiapart l'auteur du livre qui vient de paraître chez les «Editions Nouveau Monde, relevant la «neutralité diplomatique de façade» de la France.

«Bien sûr, il y a une neutralité diplomatique de façade, mais en réalité, le dossier du Sahara est porté par la France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU», a-t-il ajouté, rappelant les efforts de la France au sein du Conseil de sécurité en 2015 pour que le projet de résolution sur l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé soit retiré à la dernière minute.

«En 2015, les Américains, qui sont plutôt des alliés du Maroc, ont voulu imposer une résolution élargissant le contrôle des droits de l'homme à la Minurso, mais la France s'est déployée pour que ce projet soit retiré à la dernière minute par les Américains», a-t-il souligné, évoquant par ailleurs l'étendue des réseaux d'influence entre la France et le Maroc qui font que la réalité du Maroc est occultée par des personnalités françaises «qui ont accès aux médias de masse et qui faussent la vision que l'on doit avoir de la monarchie».

Pour cet auteur, qui a mis fin à son itinéraire journalistique après la parution de son premier livre intitulé «Mohammed VI derrière les masques», les liaisons dangereuses entre la France et le Maroc «affaiblissent tous les courants démocratiques» du royaume.

Il affirme que le régime marocain, est «une monarchie absolue, qui ne respecte pas les droits humains, qui lamine les médias», et «dépense un argent fou pour renforcer et maintenir» le réseau d'influence avec la France.

«Parfois, c'est le contribuable qui est mis à contribution.

L'objectif est de présenter la monarchie sous les meilleures auspices.

Tout est bon pour y parvenir : festivals, conférences, rencontres, invitations dans des hôtels luxueux, etc.

On ne retrouve ce phénomène nulle part ailleurs avec une telle ampleur», a dit l'auteur, dont son livre s'inscrit dans la même ligne de celui d'Ali Amar et Jean-Pierre Tuquoi (Paris-Marakech, luxe, pouvoir et réseaux).

Dans son livre, il explique avoir détaillé plusieurs dimensions, «pas seulement les relations personnelles mais aussi les relations d'Etat à Etat, les dimensions culturelle, économique, financière, toute cette élite française qui tresse les lauriers de la monarchie», évoquant ainsi le rôle de la monarchie, «qui est de plus en plus un opérateur économique, avec des ramifications dans le système économique français».

«On assiste à des alliances entre des groupes contrôlés par le roi, la holding royale SNI notamment, février dernier, grand lobbyiste du Maroc auprès de l'Union européenne, ou encore le cimentier Lafarge», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, Omar Brouksy a soutenu que les réseaux «restent les mêmes» avec tous les chefs d'Etat qui se sont succédé en France, indiquant que la première visite du président Emmanuel Macron, sans aucun ministre, qui a duré moins de 24 heures, «visait à montrer que la proximité relationnelle, affective, parfois irrationnelle, entre les deux pays s'inscrit dans la durée, transcende tout ce qui est codifié, les lois, les règlements».

«Il ne faut pas oublier aussi que Macron connaît le Maroc.

Lorsqu'il était associé gérant de la banque d'affaires Rothschild, il a été l'artisan de la transaction financière entre le groupe de Xavier Beulin et la SNI, auquel Beulin a racheté 41% de l'entreprise Lesieur Cristal.

Il connaît très bien le système financier et les ramifications de la SNI. Il sait s'adapter à cette réalité.

Il va s'inscrire dans la continuité», a-t-il précisé.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Le Front Polisario réitère son soutien aux efforts internationaux visant à la décolonisation du Sahara occidental

Le Secrétariat national (SN) du Front Polisario a réitéré la volonté de la partie sahraouie de coopérer avec les efforts internationaux visant à la décolonisation du Sahara occidental, la dernière colonie en Afrique, conformément à la charte et aux résolutions des Nations unies et de l'Union africaine.

Réuni samedi et dimanche en sa 6ème session ordinaire sous la présidence du chef de l'Etat sahraoui et secrétaire général du front Polisario, Brahim Ghali, le SN a réaffirmé «la nécessité urgente de la mise en œuvre de la résolution 2351 du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment en ce qui concerne l'accord de cessez-le-feu à la lumière des graves événements résultant de la violation flagrante du Maroc dans la région d'El-gargarat», mettant en garde contre tout retard dans le traitement de la situation, afin d'éviter la tension et à la confrontation dans la région, rapporte l'agence de presse sahraouie SPS.

Dans ce contexte le SN a appelé à «permettre à la mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO) de s'acquiescer à sa mission principale pour laquelle elle a été créée en 1991», exigeant le retour immédiat et inconditionnel de la composante de l'UA à cette mission.

Le SN a appelé l'ONU et l'UA à agir énergiquement pour imposer une solution juste et démocratique, fondée sur la mise en œuvre urgente des clauses du plan de règlement ONU-UA de 1991, signé par les deux parties (le Front Polisario et le Maroc) et ratifié par le Conseil de sécurité des Nations unies.

Il a en outre demandé une date définie pour l'organisation d'un référendum libre et équitable devant



permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le SN a réitéré son appel à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques sahraouis à leur tête le groupe de Gdeim Izik.

Cette session du SN, intervient au lendemain de la rencontre entre le président sahraoui Brahim Ghali, et l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental et chef de la mission onusienne Kim Bolduc où la question sahraouie au niveau de l'ONU et le rôle de la MINURSO a été abordé par les deux responsables.

La rencontre a été l'occasion pour les deux parties de passer en revue la question sahraouie au niveau de l'ONU, notamment en ce qui concerne le rapport que doit présenter au Conseil de sécurité le nouvel envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, concernant sa première visite dans la région après sa nomination en remplacement de Christopher Ross. Horst Kohler est attendu le 22 novembre à

New York pour présenter au Conseil de sécurité les résultats de sa première tournée dans la région pour relancer le processus onusien.

La dernière fois où le Front Polisario et le Maroc se sont installés à la même table de négociations remonte à mars 2012 à Manhasset aux Etats-Unis. Depuis, le processus de paix lancé par l'ONU se trouve dans l'impasse en raison des entraves dressées par le Maroc pour empêcher le règlement du conflit sur la base des principes de légitimité internationale qui garantissent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'entretien entre le président sahraoui et Mme Bolduc s'est déroulé en présence du coordinateur sahraoui avec la MINURSO, membre du Secrétariat national du Polisario, M'hamed Khadad.

Les discussions ont également eu trait au travail accompli par la MINURSO, a déclaré M. Khadad à la presse, en réaffirmant que la mission principale de la mission onusienne pour laquelle elle a été mise en place en 1991 est l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

CAMEROUN:

Explosion de quatre bombes artisanales en zone anglophone, pas de victimes

Quatre bombes artisanales ont explosé dans la nuit de dimanche à lundi, sans faire de victimes, à Bamenda, dans le nord-ouest du Cameroun, un des épicentres de la crise politique qui secoue la partie anglophone du pays depuis plusieurs mois, ont indiqué des sources sécuritaires.

«Quatre bombes artisanales ont explosé à Bamenda, l'une vers 21h00 (20h00 GMT) et les trois autres à partir de 3h00 du matin», a rapporté une source proche des services de sécurité, citée par l'AFP.

«Ces explosions n'ont pas fait de victime.

Elles ont laissé des trous sur les différents lieux», a ajouté cette source.

Une des explosions s'est produite à proximité du



Groupement mobile d'intervention (GMI), une unité de police.

Une autre a été enregistrée près de Food Market, un supermarché bien connu localement, alors que les deux autres engins ont ciblé

un carrefour de la ville et une rue voisine de la Commercial Avenue, le centre des affaires, toujours selon ces mêmes sources.

Un couvre-feu est actuellement en vigueur de 22h00 à 5h00 à Bamenda jusqu'au

23 novembre.

La situation sécuritaire s'est dégradée ces derniers jours dans les régions anglophones, confrontées à une grave crise socio-politique depuis un an.

Quatre militaires ont été tués en moins d'une semaine: trois gendarmes tués par balles dans la région administrative du Nord-Ouest et un militaire éborgné dans la région voisine du Sud-Ouest.

Le gouvernement a attribué ces attaques aux séparatistes anglophones qui militent pour l'indépendance de ces régions, désignant un mouvement sécessionniste connu sous le nom de «Southern Cameroons Ambazonia Consortium United Front» (Scacuf).

APS

LIBAN :

Le Premier ministre démissionnaire «bientôt» de retour à Beyrouth, la communauté internationale appelle à la «non-ingérence»

Le Premier ministre démissionnaire libanais, Saad Hariri, actuellement à Ryadh, a annoncé son retour au Liban dans les prochains jours, assurant être «libre» en Arabie saoudite, mettant fin ainsi aux interrogations de l'ensemble de la classe politique et du président Michel Aoun qui a estimé que sa liberté était «restreinte» dans ce pays.



Le président libanais Michel Aoun qui n'a toujours pas accepté la démission de son Premier ministre, «avant de le rencontrer pour en discuter avec lui», a dénoncé «les circonstances obscures» dans lesquelles Saad Hariri «vit à Ryadh» et soutenu que «toute position qu'il a pu prendre, qu'il va prendre, ou qui pourront lui être imputées (...) sont douteuses et ne peuvent pas être considérées comme des positions prises de son propre chef».

Lors de sa première prise de position publique depuis sa démission le 4 novembre, M. Hariri a annoncé en réponse aux spéculations qu'il allait «très bientôt» rentrer dans son pays, affirmant être «libre» en Arabie saoudite. «Je suis libre ici, si je veux voyager demain, je voyage», a-t-il lancé.

«Je pourrais atterrir à Beyrouth très bientôt, dans deux ou trois jours», pour entamer les procédures constitutionnelles nécessaires à sa démission», a-t-il poursuivi.

Les fils de l'ancien Premier ministre assassiné Rafik Hariri ont créé la surprise en annonçant sa démission le 4 novembre dernier depuis Riyadh, la capitale saoudienne.

Pour justifier son départ, le Premier ministre a évoqué des menaces pesant sur sa vie.

Néanmoins, il a indiqué qu'il pourrait «revoir sa démission» si les interventions de certains acteurs libanais dans les conflits régionaux cessaient, dénonçant les ingérences du Hezbollah et de l'Iran dans les pays arabes.

«Je dis au Hezbollah, il est de votre intérêt, si on veut préserver le Liban, d'abandonner certains théâtres où vous vous ingérez», a-t-il lancé.

Les Libanais ont, eux, affiché dimanche leur soutien à Saad Hariri, en participant au marathon de Beyrouth, organisé traditionnellement pour la recherche médicale ou les droits de l'Homme.

Depuis l'annonce de la démission, le Hezbollah avait accusé l'Arabie saoudite de «détenir» M. Hariri, et assuré que cette démission lui avait été dictée.

La communauté internationale appelle au calme et à la non-ingérence

Une semaine après la démission de Saad Hariri, le Liban est plongé dans une nouvelle crise politique où la situation demeure confuse et inquié-

tante, et les appels au calme des chancelleries occidentales se succèdent, craignant que la situation ne dégénère au Liban, pays aux équilibres fragiles depuis la fin de la guerre civile (1975-1990).

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fait part de sa «grande inquiétude» face à la crise politique au Liban, assurant multiplier les «contacts» pour «éviter une escalade aux conséquences tragiques».

Pour Paris, «la situation libanaise est le sujet le plus préoccupant du moment», avait souligné le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, qui a appelé à la «non-ingérence».

«Il faut que ça soit un principe de base», a-t-il soutenu.

Vendredi, le chef de la diplomatie américaine Rex Tillerson, de son côté, avait déjà mis en garde contre toute utilisation du Liban «comme théâtre de conflits par procuration», tout en désignant M. Hariri comme un «partenaire solide des Etats-Unis».

La Maison Blanche, a renouvelé son appel à «respecter la souveraineté du Liban, son indépendance et son mécanisme constitutionnel».

Même son de cloche pour la Grande-Bretagne qui a réaffirmé son soutien total à l'indépendance et à la souveraineté du Liban, estimant que l'armée libanaise est l'unique et légitime autorité.

Enfin, le ministre italien des Affaires étrangères Angelino Alfano, a souligné l'importance de la sécurité et de la stabilité du Liban pour l'Italie.

Sur le terrain, une centaine de militants du Parti national libéral se sont rassemblés pour exprimer leur soutien à Saad Hariri.

RETRAITE DES ANCIENS PRÉSIDENTS EN FRANCE Une vie dorée aux frais de la République ?

Cherbal E-M

Pas très bien précisées, mal cernées, objet de tous les tabous, les dépenses consenties par le Trésor public pour les retraites des anciens présidents de la République française continuent de nourrir un imaginaire fait de visions le plus souvent étiquées.

Le parlementaire socialiste René Dosière ainsi que le site d'information français Mediapart en savent un bout, eux qui ont tenté, l'année dernière, de soulever la question de la rémunération de ces personnalités et de leurs coûts pour les finances publiques, sans trop parvenir à soulever totalement le voile sur la question.

Le site du journal *Paris Match* s'est ainsi amusé à faire un examen comparatif des niveaux de vie des anciens présidents français et américains, dans un papier mis en ligne en juin 2016 : «Les données compilées par Data Match, à partir de sources officielles aux Etats-Unis et des informations obtenues par le député René Dosière et par Mediapart en France, montrent que les ex-locataires de l'Élysée sont particulièrement bien lotis», avance le site de ce journal, ajoutant que «les dépenses de sécurité exceptées, ils coûtent en moyenne beaucoup, beaucoup plus cher que les ex-présidents de la première puissance mondiale.»

Cette source rappelle tout de même que, d'habitude ce sont les Américains qui se distinguent par leurs niveaux de dépenses impressionnants, notamment quand il s'agit de campagnes électorales, avec un montant cumulé pour les démocrates et républicains de près de 793 millions de dollars mobilisés pour l'élection présidentielle de novembre 2016.

Cependant la transparence qui semble caractériser le financement de la vie politique dans le pays de l'Oncle Sam contribue à démystifier la question et à la rendre facilement intelligible pour le simple citoyen. Ce qui ne semble pas être le cas en France, où, écrit ce même site, le «flou entretenu sur le traitement des anciens chefs de l'Etat contraste avec la transparence américaine.»

Les Américains ont pris la question à bras le corps depuis 1958, après que l'ancien président, le démocrate Harry Truman, sorti de la Maison-Blanche cinq années auparavant, confronté à une crise financière que les ventes de son livre n'ont pu surmonter ait dû se résoudre à vendre ses biens immobiliers pour vivre. Soucieux, depuis de «maintenir la dignité de la fonction», le Congrès a voté le Former Presidents Act par lequel il «pose les conditions de leurs retraites, définit les avantages et supervise les dépenses», rapporte le site de *Paris Match*, expliquant que le Congrès demeure maître à bord quand il s'agit de ces dépenses qu'il contrôle régulièrement et ajuste selon les nécessités de chaque cas : ainsi a-t-il décidé en 1974, suite à la démission forcée de Nixon, que, même un président démissionnaire, ouvre droit à une retraite à vie.

Il en va autrement en France où la question reste encore en grande partie taboue, même si la requête ténace et coriace du député de l'Aine en 2016 a fini par faire tomber une partie du voile. Mais pas la totalité tant les réponses des administrations gouvernementales ont mis du temps à venir - plus de 17 mois - et que les informations pertinentes lui sont parvenues par des voies de fuite.

La philosophie qui sous-tend la question en France repose sur un principe, résumé par le député René Dosière, selon lequel les anciens présidents français étant dépourvus de ressources, il est du devoir de l'Etat de les mettre à l'abri du besoin. Mais en soulevant la question de manière publique, le député et la presse ont levé un coin de voile sur des pratiques discutables.

Le site d'information Mediapart a ainsi pu obtenir des informations précieuses sur le sujet après moult démarches et notamment un recours, en 2014, auprès de la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada). On s'aperçoit, en effet qu'il y a des écarts de dépenses importants dans les dépenses allouées aux anciens présidents, notamment en matière de communication et de sécurité.

«Ainsi les dépenses de communications varient du simple au triple entre Valéry Giscard d'Estaing (6000 euros) et Nicolas Sarkozy (19 700 euros), comme celles pour les impressions et les photocopies entre Jacques Chirac (3800 euros) et Nicolas Sarkozy (13 200 euros)», souligne le site du journal *Paris Match*. En plus de cela, explique le député socialiste, le raisonnement qui a toujours prévalu pour faire tout supporter par le budget de l'Etat «est rendu caduc avec Nicolas Sarkozy, qui exerce ses fonctions d'avocat et qui donne, à l'américaine, des conférences rémunérées», relève le même site.

ESPAGNE :

Puigdemont envisage une autre solution que l'indépendance à la crise catalane

Le président catalan déchu, Carles Puigdemont s'est dit hier «disposé» à trouver un compromis avec le gouvernement central de Madrid, laissant entrevoir une autre solution que l'indépendance à la crise catalane.

«Je suis disposé et j'ai toujours été disposé à accepter la réalité d'une autre relation avec l'Espagne», a-t-il déclaré au quotidien belge *Le Soir*, assurant qu'une autre solution que l'indépendance de la région était «tous jours possible».

«Je suis toujours pour un accord», a ajouté le président catalan destitué même s'il reconnaît avoir été «indépendantiste» toute sa vie.

«J'ai travaillé pendant trente ans à obtenir un autre ancrage de la Catalogne dans l'Espagne!», a-t-il souligné, imputant la poussée indépendantiste en Catalogne au parti populaire du Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy.

Selon Carles Puigdemont, l'origine de la crise catalane remonte à 2010 lorsque le statut d'autonomie, pourtant adopté par les parlements espagnol et catalan, avait été invalidé par la Cour constitutionnelle, saisie par le parti populaire au pouvoir.

«Vous savez combien de députés indépendantistes il y avait à ce moment-là au parlement catalan? 14 sur 135! Ils sont devenus 72», a-t-il fait remarquer.

Le président catalan destitué Carles Puigdemont avait déclaré le 31 octobre dernier que les indépendantistes catalans ont été contraints à «ralentir» le processus d'indépendance devant mener à la création de la République catalane pour «éviter la violence».

«Nous avons été contraints à modifier notre plan de travail pour éviter la violence», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Bruxelles où il séjourne après sa destitution et la mise sous tutelle de la Catalogne par le gouvernement central de Madrid.

Le président catalan démis a exprimé une nouvelle fois ses doutes quant au respect du résultat des élections régionales du 21 décembre prochain par le gouvernement espagnol en cas de victoire des indépendantistes.

Pour Carles Puigdemont, il n'y a qu'une seule solution: «il ne faudra pas envoyer le procureur général faire de la politique».

Il faudra se rasseoir à la table de négociation».

Une nouvelle victoire, a-t-il poursuivi, «montrera que cette histoire n'est pas l'affaire de quatre illuminés».

Il a conditionné, par ailleurs, sa participation aux élections du 21 décembre convoquées par le gouvernement central de Madrid à la création d'un «rassemblement» dans l'objectif de «bloquer l'article 155 et contrecarrer le recul démocratique provoqué par

l'Etat espagnol».

Selon Carles Puigdemont, «il y a possibilité de se présenter avec un groupement d'électeurs, soutenu par 1,5% du corps électoral».

Poursuivi par la justice espagnole pour «rébellion, sédition, malversation, abus de pouvoir et désobéissance» pour avoir «planifié, organisé et financé avec des fonds publics» le référendum sur l'indépendance de la Catalogne du 1er octobre, Carles Puigdemont s'est réfugié en Belgique depuis le 30 octobre.

Le jour même, le parquet espagnol portait plainte contre son gouvernement régional, destitué pour avoir organisé la déclaration d'indépendance votée le 27 octobre par le Parlement catalan.

Placés en garde à vue le 5 novembre par le parquet de Bruxelles suite au mandat d'arrêt européen émis par la justice espagnole, le président destitué de la Catalogne et ses quatre conseillers ont ensuite été libérés dans la soirée sous conditions.

Le juge d'instruction bruxellois chargé du dossier «a considéré que le risque de fuite de ces personnes n'était pas suffisamment présent», ordonnant leur libération sous conditions de «résider à une adresse fixe», «se manifester à l'ensemble des actes de la procédure de manière personnelle et répondre aux invitations de la police».

23^E CONFÉRENCE CLIMAT DE L'ONU : Les émissions de CO₂ en hausse après 3 ans de stabilité

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre issues des énergies fossiles sont repartiées à la hausse en 2017, après trois ans de stabilité, selon une étude publiée hier en marge de la 23^e conférence climat de l'ONU (COP23) qui se tient à Bonn en Allemagne.

Les émissions de CO₂ liées à l'industrie et à la combustion d'énergies fossiles devraient croître de 2% cette année par rapport à 2016 (entre 0,8% et 2,9%), et atteindre un record de 36,8 milliards de tonnes, après des années 2014 à 2016 quasiment stables, souligne le Global Carbon Project dans son 12^e bilan annuel, réalisé par des scientifiques du monde entier.

«Le monde n'a donc pas atteint son +pic+ d'émissions», notent les auteurs de l'étude, publiée dans les journaux *Nature Climate Change*, *Environmental Research Letters* et *Earth System Science Data*.

«Cela montre qu'il faut agir plus fortement.

Il faut oublier toute autosatisfaction. «C'est une grande déception», souligne une des auteurs, Corinne Le Quééré, de l'université britannique d'East Anglia.

«Avec 41 milliards de tonnes de CO₂ émis estimés pour 2017 (si l'on ajoute la déforestation, ndlr), on risque de manquer de temps pour garder la température sous 2 C, et a fortiori 1,5 C», objectif fixé par l'accord de Paris adopté fin 2015 contre le réchauffement climatique.

Pour ce faire, «il faudrait que les émis-



sions atteignent leur pic ces prochaines années et diminuent ensuite rapidement», rappelle-t-elle.

La Chine, qui génère 28% de ces gaz à effet de serre et avait permis d'améliorer la situation des années passées en réduisant son recours au charbon, est large-

ment à l'origine de la dégradation de 2017, notent les chercheurs.

En cause, un boom de la production industrielle et une production hydroélectrique diminuée par des épisodes de sécheresse.

Aux Etats-Unis aussi, les émissions

devraient baisser moins fortement (-0,4%, contre -1,2% en moyenne annuelle précédemment).

C'est la première fois en 5 ans que la consommation de charbon augmentera (+0,5%), du fait de la cherté du gaz naturel.

L'Inde voit ses émissions croître un peu moins (+2%) mais ce devrait être temporaire, préviennent les chercheurs.

Quant à l'UE, ses émissions reculent moins vite que la décennie précédente (-0,2%). Les dix principaux émetteurs sont, dans l'ordre, la Chine, les Etats-Unis, l'Inde, la Russie, le Japon, l'Allemagne, l'Iran, l'Arabie saoudite, la Corée du Sud et le Canada (l'UE dans son ensemble se classe en 3^e position).

«Plusieurs facteurs montrent une poursuite de la hausse des émissions mondiales en 2018», souligne Robert Jackson, de l'université Stanford.

La communauté internationale, réunie à la COP23 à Bonn jusqu'à vendredi, tente de s'accorder sur les moyens de mettre en œuvre l'Accord de Paris, notamment pour renforcer les engagements nationaux.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Finances
Direction Générale du Domaine National
Direction des Domaines de la Wilaya de Annaba

Avis de Recrutement

La direction des Domaines de la Wilaya de Annaba lance l'ouverture des concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Inspecteur principal	Concours sur titre	Licence ou Un Titre reconnu équivalent	- Domaine et conservation foncière - Droit foncier - Droit immobilier - Sciences Juridiques et Administratives - Sciences économiques et financières - Sciences commerciales et comptables - Sciences de gestion	01	Direction des Domaines Inspection des Domaines de Berrahel	
Inspecteur	Concours sur titre	Diplôme DEUA ou Un Titre reconnu équivalent	- Droit foncier - Droit immobilier - Domaine et conservation foncière - Sciences Juridiques et Administratives - Sciences économiques et financières - Sciences commerciales et comptables - Sciences de gestion - Droit des affaires - Gestion et Droit des Affaires - Comptabilités et Fiscalités - Comptabilités et Gestion des Entreprises - Comptabilité et Gestions - Comptabilité et Impôt - Gestion Publique	01	Direction de la Conservation Foncière	

Les Dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

1. Une demande manuscrite de participation au concours.
2. Copie de la pièce d'identité nationale
3. Copie du titre ou diplôme requis
4. Copie du relevé de notes du cursus de formation
5. Fiche de renseignement doit être renseignée par le candidat téléchargé du site Internet de la fonction publique si dessous

www.concours-fonction-publique.gov.dz

Les dossiers complets de candidatures devront être déposés dans un délai n'excédant pas les 15 jours ouvrables de la date de la première publication du présent avis, au siège de la Direction des domaines de la wilaya de Annaba Hôtel des Finances 04^{ème} étage Boulevard du 1^{er} Novembre 1954 Annaba.

Observation : Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES

4^{EME} MISE EN DEMEURE

L'entreprise **Djediani Zoheir Sise**, local n° 27 BT 02 cité 232 logts

Sidi Bel Abbes titulaire du Marché N° 196/2012 approuvé le 24/09/2012 relatif à la

Réalisation d'une Piscine de Proximité à Sidi Lahcen est mise en demeure d'avoir à :

- Renforcer le chantier en moyens humains.
- Accélérer le rythme des travaux afin de rattraper le retard enregistré.
- Procéder à l'installation des équipements de filtrations.

Un délai de (07 Sept Jour) est accordé à l'entreprise pour l'achèvement total du projet

à compter de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi le maître de l'ouvrage est dans l'obligation de procéder

à la résiliation aux torts exclusifs.

LE MINISTRE DE LA CULTURE, M.MIHOUBI L'A AFFIRMÉ : « L'Etat garant de la protection et la préservation du patrimoine matériel et immatériel du pays »

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a affirmé, dimanche dans la wilaya de Bechar, que «l'Etat est le garant de la protection et la préservation du patrimoine matériel et immatériel du pays».

«L'Etat, comme le stipule la constitution protège et préserve le patrimoine matériel et immatériel du pays, qui constitue la mémoire de la nation et du peuple, et contribue, à travers la mobilisation de financements, à sa restauration et réhabilitation pour sa pérennisation», a indiqué le ministre, en marge de sa visite du projet de restauration et de réhabilitation du Ksar de Kenadza (18 km au sud de Bechar).

Le chantier de restauration et de réhabilitation de ce site historique, fondé depuis plus de 15 siècles et où se trouve le siège historique de la Zaouïa Ziania, fait partie d'un programme de restauration et réhabilitation des ksours de Mougheul, Taghit, Béni-Abbès et Béni-Ounif, avec une enveloppe globale de 180 millions DA, dont 67 millions DA pour la prise en charge des espaces communs du Ksar de Kenadza.

Sur place, Azzeddine Mihoubi a insisté auprès des responsables de l'entreprise ayant en charge ce chantier sur le respect des techniques de restauration de ces lieux, et sur la nécessité de s'imprégner du savoir-faire de la population locale en matière d'utilisation des matériaux de construction, pour que ces espaces architecturaux et historiques, gardent leur austérité.

«Nos efforts en matière de restauration et de réhabilitation du patrimoine matériel du pays, impose de recourir aux compétences nationales, malgré le déficit enregistré en la matière», a tenu à signaler le membre du gouvernement.

«Actuellement, nous disposons d'une soixantaine de spécialistes nationaux en la matière et une commission au niveau du ministère de la Culture étudie des dossiers d'agrément de nouveaux autres spécialistes nationaux, et ce dans la perspective



d'encourager et de promouvoir les compétences nationales, pour pouvoir poursuivre notre programme de restauration et de réhabilitation de notre patrimoine matériel», a-t-il fait savoir.

A ce titre, cinq (5) entreprises algériennes ont été engagées pour la prise en charge des travaux de restauration et de réhabilitation de plusieurs pans de la Casbah d'Alger», a signalé le ministre de la culture dans le même contexte.

Sur le site du projet de l'institut régional de formation musicale, en voie d'achèvement à Bechar, le ministre de la Culture a insisté sur la nécessité de la prise en charge conséquente des expressions musicales locales pour être valorisées et traitées académiquement, au titre de la promotion de ces musiques traditionnelles et populaires.

Ce projet, dont la réception est prévue vers la fin de l'année en cours, est destiné à la prise en charge de la formation musicale scientifique dans la région, tout comme il constitue un moyen de création et de valorisation de l'ensemble des musiques algériennes, locales et mondiales, a souli-

gné M.Mihoubi. Au projet en cours de réalisation d'un théâtre régional de 500 places et d'un autre de plein air d'une capacité de plus de 300 places, le ministre de la Culture a estimé nécessaire que cette structure, appelée à être réceptionnée avant la fin de 2018, soit une structure polyvalente pour permettre d'organiser différentes manifestations théâtrales et cinématographiques et des conférences nationales ou internationales.

Il a insisté, en outre, sur son rôle de formation des jeunes talents pour contribuer aux efforts de valorisation du théâtre national.

Ce théâtre, qui s'étend sur 7.278 M2 dont 4.306 m2 bâtis, a nécessité un financement de plus de 413 millions DA (réalisation et équipement), selon la fiche technique du projet.

Le Ministre de la culture, qui a présidé auparavant une cérémonie en l'honneur de l'athlète Zekraoui Mohamed Yacine qui a remporté trois médailles d'or lors du dernier championnat d'Afrique des moins de 18 ans en début de ce mois à Tunis, a achevé sa visite de travail par une visite des différents segments composant le Ksar de Kenadza.

SELON L'UNIVERSITAIRE MOHAND AKLI HADIBI L'absence d'écriture dans la société amazighe est un préjugé colonial

Dire que la société amazighe avait une tradition strictement orale et ne disposait pas d'écriture est «un préjugé véhiculé par le colonialisme français», a souligné, dimanche à Tizi-Ouzou, l'universitaire Mohand Akli Hadibi.

Ce sociologue et maître de conférences à l'université Mouloud Mammeri, qui participait à un colloque international sur «les savoirs et renouvellement des connaissances socio-anthropologiques et historiques sur le Maghreb», organisé par cette même université, a estimé qu'il y a lieu de «reconsidérer cette idée reçue quant à l'inexistence de l'écriture dans la société amazighe». Dans sa communication intitulée «les implications épistémologiques de la présence/absence du fait de l'écriture dans l'anthropologie des sociétés amazighes», M.

Hadibi a souligné qu'il y avait un savoir écrit transmis par des institutions locales que le colonialisme français, et avant eux les colonisateurs qui se sont succédés en Afrique du Nord, se sont appliqués à effacer.

Citant entre autres régions d'Algérie ayant été victimes de cette destruction du savoir écrit local, le cas de la Kabylie, le conférencier a observé que cette dernière qui disposait «d'une assise de savoir traditionnel, a subi une violence physique qui s'est traduite par la destruction des bibliothèques qui y existaient ce qui a entraîné l'abolition de l'arsenal qui permettait de produire, de reproduire, de transmettre et de préserver les savoirs écrits». Les zaouïas qui étaient parmi les institutions détentrices de ce savoir écrit et qui étaient à la tête de plusieurs mouvements d'insurrection contre le colonialisme français étaient la cible de ce dernier qui les a détruites, a rappelé M. Hadibi tout en observant que la destruction des habous qui permettait la préservation et le maintien dans le temps de tout ce savoir écrit, répondait à cette visée coloniale.

«Cette destruction a été accentuée par un travail de dévalorisation des productions manuscrites qui existaient en les plaçant notamment dans le strict champs religieux, évitant de parler des autres disciplines y compris scientifiques (mathématiques, médecine, juridiques) qui étaient enseignées par le système local», a-t-il relevé.

Le but étant d'effacer toute trace de civilisation et du système local de transmission de savoir par le démantèlement des supports qui permettait une assise de l'élite locale pour lui substituer son propre système d'enseignement, a-t-il indiqué.

«Si l'idée de l'oralité a fini par s'imposer comme évidence dans le champ des études amazighes, quelques exemples font toutefois apparaître la présence importante de pratiques scripturaires», a relevé ce sociologue qui a choisi de citer un seul cas parmi tant d'autres, la Bibliothèque du cheikh El Mouhoub Oulahbib. La bibliothèque de cet éminent savant du XIXe siècle, né en 1822 à Beni Ouartilane et grand collectionneur d'ouvrages, était riche de plus de 1.000 manuscrits qui ont failli disparaître durant la période coloniale lorsque l'armée française l'a incendiée en 1957.

«Des manuscrits ont pu être sauvés grâce à une femme, Zhira, la bru du cheikh, qui a transporté sur son dos tout ce qu'elle a pu arracher aux flammes». Un total de 642 ouvrages traitant de l'astronomie, de la logique, de la littérature et de la poésie, des mathématiques, de l'agriculture, de la linguistique, mais aussi des actes notariés, des documents imprimés dont des bulletins de vote de l'époque, et des manuscrits écrits en tamazight, et dont certains remontent au 16ème siècle ont pu ainsi être sauvés pout témoigner aujourd'hui de l'existence d'un savoir écrit, a observé M. Hadibi.

APS

SELON LE MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT HASSAN MARMOURI :

«La classification des produits artisanaux contribue à l'enrichissement et la préservation du patrimoine national»

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassan Marmouri, a affirmé dimanche après-midi à Boussaâda (M'sila), que «la classification des produits artisanaux de chaque région contribue à l'enrichissement et la préservation du patrimoine national».

Dans une conférence de presse animée au centre d'information touristique de la capitale du Hodna, inauguré à l'occasion, le ministre a relevé que la wilaya de M'sila recèle d'importantes potentialités en tourisme et en artisanat traditionnel dont l'un des produits à grande réputation est le couteau boussaâdi qui, a assuré M. Marmouri, «sera prochainement classé patrimoine national avec le concours du ministère de la Culture».

Des instructions, a affirmé le ministre, ont été



données pour que les maisons de l'artisanat et des métiers des wilayas prennent en charge de concert avec les artisans la recherche d'espaces de commercialisation et de promotion des produits artisanaux ainsi que l'initiation d'activités tendant vers le même but.

M. Marmouri a égale-

ment indiqué que le programme de réhabilitation a concerné à travers le pays 66 établissements hôteliers dont deux à M'sila, celui du Caïd dont les travaux sont terminés et celui de Kerdada dont le réaménagement sera achevé «avant la fin de l'année en cours».

Les travaux de réhabilitation de l'hôtel Kerdada

incluant la rénovation des réseaux et la restauration des chambres ont nécessité la mobilisation de 169 millions DA, selon les explications données au ministre.

Le ministre a indiqué que trois (3) écoles de formation l'une supérieure à l'hôtel El Aurassi (Alger) et deux instituts à Boussaâda et Tizi ouzou assure la formation touristique.

Il a souligné en outre que son département encourage l'investissement privé dans la formation touristique.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a auparavant présidé les travaux d'une journée d'étude sur la formation dans le secteur touristique et l'artisanat à l'institut de l'hôtellerie de Boussaâda et a inspecté le projet de réhabilitation de l'hôtel Kerdada, le marché et la maison de l'artisanat traditionnel.

Programme de la soirée

TF1 20:55
Football / Match amical
ALLEMAGNE / FRANCE



Match amical 2017. Allemagne / France. A Cologne.

france 2 20:55
Secrets d'histoire

MAGAZINE HISTORIQUE 92 épisodes



L'animateur fait découvrir l'itinéraire du Roi-Soleil, son enfance, sa prise du pouvoir, ses nombreuses batailles, sa conception de l'Etat et de la monarchie absolue de droit divin, mais aussi ses amours tumultueuses, et son goût pour les arts et les jardins. Grâce aux témoignages d'historiens et à la visite de chefs-d'œuvre du patrimoine (le château de Clagny, le Trianon de Porcelaine, la ménagerie royale de Versailles ou encore Marly), Louis XIV se dévoile dans son intimité. Jacques Sereys, sociétaire honoraire de la Comédie-Française, incarne Louis le Grand pour en faire entendre la pensée.

france 3 20:55
Meurtres à La Ciotat
Réalisateur : Dominique Ladoge
Avec : Elodie Varlet, Philippe Bas



Un homme d'une soixantaine d'années est retrouvé pendu dans un hangar désaffecté de La Ciotat. Anne Sauvaire, une jeune commissaire fraîchement diplômée et arrivée depuis deux semaines dans la ville, est chargée de l'affaire. Après avoir écarté d'emblée la piste du suicide, elle commence son enquête auprès des frères du défunt, accompagnée par Batti Vergnol, un journaliste qui effectue un reportage sur elle

CANAL+ 21:00
Primaire
Réalisateur : Hélène Angel
Avec : Sara Forestier, Vincent Elbaz
Date de sortie : 4 janvier 2017



Florence Mautret, professeure des écoles engagée et dédiée à son métier, tente de concilier ses vies professionnelle et privée : elle est la maman divorcée d'un petit Denis, qui fait d'ailleurs partie des élèves de sa classe de CM2. L'arrivée de Sacha, un élève marginal et parfois violent, bouleverse la vie de la jeune femme. Délaissée par sa mère et ostracisée par les autres élèves, Sacha est confié à Florence, qui s'émeut de sa condition.

6 21:00
Le meilleur pâtissier
JEU 6 saisons / 44 épisodes



Sept pâtissiers amateurs sont encore en lice en cette 5e semaine de concours, et s'affrontent en trois épreuves sur le thème des gâteaux renversés. Pour commencer, ils ont carte blanche pour revisiter le plus célèbre d'entre eux, la tarte tatin, qu'il leur faut réaliser sans pommes, pourtant son ingrédient principal. Pour l'épreuve technique, Mercotte a choisi la pomme au riz, un gâteau composé de riz au lait, de pommes caramélisées et d'une meringue italienne. Enfin, dans l'épreuve créative, les pâtissiers amateurs réalisent des «gravity cakes», des gâteaux «suspendus» qui doivent allier équilibre visuel et gustatif. Caroline Bourgeois, spécialiste du cake design, rejoint Cyril Lignac et Mercotte pour juger les créations des candidats.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1719

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

			4	7					2				
		5			8			6					
2	4				8								
3			8	1	6			5					
1			2	7				9					
7	5	3	9							1			
		7			9	3							
3	7			2				8					
6			9	2			1						
					8	5							
					6	5							
					3	2							
1			3	7				3			4		
6	5			1			5	3			5		
		4			6	5			4	9			
8	7	4	9			1							
2			1	8			5						
4			2	5	3	9							
5	2			3									
		8			5	2							
			9	1			8						
2			9	3			4	3					
					3	2							
1			3			3	8			4			
6			5			3			9	5			
		4			9			2					
8	7	4	9			1	6	8	9	2	1		
2			1	8			5	9	7	4	5		
4			2	5	3	9			1	5	3	6	8
5	2			3									
		8			5	2							
			9	1			8						
3			9	3			4	3					
					3	2							

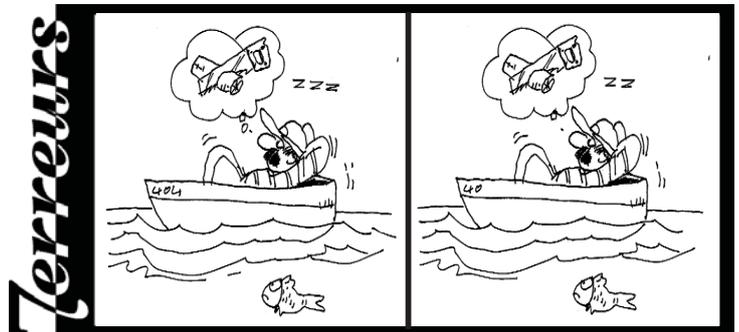
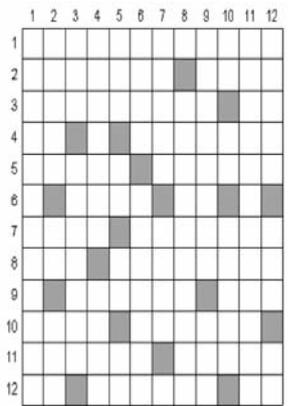


"En te levant le matin, rappelle-toi combien précieux est le privilège de vivre, de respirer, d'être heureux."

* Marc-Aurèle

Mots croisés n°1719

- Verticalement :**
- Art d'incruster au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
 - Spumescient - Habitants
 - Tumeurs grassieuses bénignes - Nielsbohrium
 - Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
 - Proposition - Vol
 - Filet - Candela
 - Partie inférieure du système jurassique - Prénom féminin
 - Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
 - Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
 - Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
 - Brisa les dents - Proportionner
 - Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif
- Horizontalement :**
- Femme de lettres française
 - Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
 - Changement - Légèrement froide
 - Câbles - Licol
 - Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
 - Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des rois de France
 - Site archéologique du Mexique - Connaît
 - Assiduité
 - Chiquenaudes données sur le nez - Envers
 - Américium - Radio-Canada - Attachées
 - Actions aimables
 - Ville de l'Allemagne - Epoque - Dieu solaire



TENNIS / TOURNOI BENICARLO : L'Algérienne Ines Ibbou directement dans le tableau final

La joueuse de tennis algérienne Ines Ibbou intègrera directement le tableau final du tournoi professionnel "Benicarlo", qui se déroulera du 13 au 19 novembre 2017 à Castellon (Espagne), suivant le programme de compétition dévolé par les organisateurs.

Les tours qualificatifs sont actuellement en cours et c'est à leur issue que la championne d'Afrique de 2015 connaîtra son adversaire au premier tour du tableau final, prévu à partir de mardi.

Doté d'un prize-money de 15.000 USD, le tournoi de Benicarlo a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment, la Japonaise Akiko Omae (327^e), la Géorgienne Ekaterina Gordzje (362^e), la Française Elixane Lechemia (403^e) et l'Espagnole Yvonne Cavalle-Reimers (405^e).

Après un parcours épique en Tunisie, où elle remporta entre autres un simple et un double, Ibbou (770^e mondiale) est retournée en Espagne, où elle a déjà disputé trois tournois professionnels, respectivement : Riba Roja De Turia (16-22 octobre), le 13^e Open de San Cugat (30 octobre-5 novembre), et Vinaros (6-12 novembre).

L'Algérienne de 18 ans s'est même inscrite pour une autre compétition dans ce pays, en l'occurrence le "BBVA Open de Valence", prévu du 20 au 26 novembre et pour lequel elle figure actuellement en liste d'attente.

Cette compétition est dotée en effet d'un prize-money de 25.000 USD, et le classement actuel de la jeune Algérienne ne lui permet pas d'accéder directement au tableau final, comme à Benicarlo, où les gains ne sont que de 15.000 USD.

TOURNOI "FUTURES 35" EN TUNISIE (QUALIFICATIONS) : L'Algérien Hassan éliminé au second tour

Le tennisman Algérien Mohamed Hassan a été éliminé dimanche soir au second tour de la phase qualificative du tournoi international seniors "Futures 35" qui se dispute à Hammamet (Tunisie), après sa défaite face à l'Egyptien Samy Grace, tête de série N.5 par deux sets à un (0-6 6-1 6-2). Lors du premier tour, disputé samedi soir, le vice-champion d'Algérie 2017 s'est imposé devant l'Italien Gabriele Nardelli par deux sets à zéro (6-0, 7-5).

L'autre Algérien Mohamed Ali Abibsi, qui s'est porté candidat, s'est désengagé au dernier moment, préférant participer à d'autres compétitions avant la clôture de la saison tennistique 2017. Plusieurs athlètes relativement bien classés dans le ranking mondial seront en lice dès mardi, notamment les Espagnols Carlos Boluta-Purkiss (344^e mondial) et Marc Giner (353^e mondial).

Cette compétition, destinée uniquement aux messieurs, est dotée d'un prize-money de 15.000 USD et se déroule sur les courts en terre battue de l'hôtel Sentido Phenicia - Hammamet.

HANDI-BASKET / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2017 : Changement dans le programme de la compétition

Le programme du Championnats d'Afrique des nations du handi-basket (messieurs et dames), prévus à Durban du 18 au 24 novembre a été remanié suite au forfait du Nigeria et du Ghana, a-t-on appris hier des organisateurs.



Le tournoi des messieurs était prévu en système de mini-championnat de deux poules de quatre.

Un premier tour devait classer les équipes dans leurs poules, avant d'entamer une seconde phase en élimination directe. Celui des dames devait se jouer en une seule poule de cinq sélections, puis des demi-finales et la finale. Les défections du Nigeria et du Ghana, ont obligé les organisateurs à remodeler le programme général, selon le règlement en vigueur de la fédération internationale de basket-ball en fauteuils (IWBF), optant pour un seul tournoi pour les deux catégories.

L'équipe qui engrangera le plus de points chez les messieurs et dames, sera déclarée championne d'Afrique et prendra le seul ticket qualificatif au Cham-

pionnat du Monde de handi-basket, programmé à Hambourg en Allemagne en 2018.

Après le désistement du Nigeria et du Ghana, le tournoi masculin regroupera donc, les sélections d'Algérie (championne d'Afrique en titre), l'Afrique du Sud (pays hôte), le Maroc, l'Egypte, Zimbabwe, Angola et Kenya, alors que celui des dames mettra aux prises, les sélections d'Algérie (détentrice du titre), l'Afrique du Sud, Kenya et Zimbabwe.

Le nouveau programme du championnat d'Afrique (messieurs et dames) en heures algériennes:

Samedi 18 novembre 2017:

11h00 : Cérémonie d'ouverture :
12h00 : Egypte - Zimbabwe (messieurs)
14h00 : Algérie - Kenya (messieurs)
16h00 : Afrique du Sud - Maroc (mes-

sieurs)

Dimanche 19 novembre 2017:

8h00 : Algérie - Maroc (messieurs)
10h00 : Angola - Zimbabwe (messieurs)
12h00 : Afrique du Sud - Zimbabwe (dames)

14h00 : Afrique du Sud - Egypte (messieurs)

16h00 : Algérie - Kenya (dames)

18h00 : Algérie - Angola (messieurs)

Lundi 20 Novembre 2017:

8h00 : Afrique du Sud - Kenya (messieurs)

10h00 : Zimbabwe - Kenya (dames)

12h00 : Maroc - Zimbabwe (messieurs)

14h00 : Algérie - Egypte (messieurs)

16h00 : Algérie - Afrique du Sud (dames)

18h00 : Afrique du Sud - Angola (messieurs)

Mardi 21 novembre 2017:

8h00 : Kenya - Angola (messieurs)

10h00 : Algérie - Zimbabwe (messieurs)

12h00 : Algérie - Zimbabwe (dames)

14h00 : Angola - Maroc (messieurs)

16h00 : Egypte - Kenya (messieurs)

18h00 : Afrique du Sud - Zimbabwe (messieurs)

Mercredi 22 novembre 2017:

8h00 : Angola - Egypte (messieurs)

10h00 : Maroc - Kenya (messieurs)

12h00 : Afrique du Sud - Kenya (dames)

14h00 : Algérie - Afrique du Sud (messieurs)

16h00 : Kenya - Zimbabwe (messieurs)

18h00 : Egypte - Maroc (messieurs)

BASKETBALL / CHAMPIONNAT MILITAIRE INTER-ÉCOLES : Coup d'envoi de la compétition à Rouiba, avec 12 équipes

Douze (12) équipes, réparties en quatre groupes de trois, prennent part au Championnat militaire inter-écoles de basketball, lancé hier à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur (ENPEI de Rouiba), où il se poursuivra jusqu'à jeudi.

Le match d'ouverture a été remporté par cette même équipe de l'ENPEI (1re RM) face à son homologue de l'Ecole supérieure de transmission (Koléa), sur le score de 62-28 (30-06 au 1^{er} quart, 48-14 au 2^e quart et 55-21 au 3^e quart).

"Les matchs de poules se poursuivront jusqu'à mardi" selon les organisateurs, alors que les demi-finales se joueront mercredi, entre les premiers de chacun des quatre groupes, soit la veille de la finale et du match de classement pour la troisième place, qui eux sont programmés



jeudi matin. Pendant la cérémonie d'ouverture, le Directeur général de l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur, le Général Mohamed Saal, a indiqué dans son allocution que "le sport militaire contribue de manière étroite à la préparation des soldats au combat, tout en renforçant chez eux des valeurs nobles, comme la fraternité, le fair-play, l'union et l'entraide". C'est d'ailleurs dans ce but

que l'Armée nationale populaire (ANP) multiplie et diversifie les événements sportifs en son sein, pour continuer à inculquer ces valeurs nobles.

Le Championnat inter-écoles de basketball s'inscrit dans le programme de compétition annuel du sport militaire pour la saison 2017-2018. Les 12 équipes engagées dans ce Championnat militaire inter-écoles de basketball :

1. Ecole nationale de santé militaire (Aïn Naâdja).
2. Académie militaire inter-armes Cherrhell.
3. Ecole militaire polytechnique (Bordj El Bahri).
4. Ecole supérieure navale (Tamentfoust).
5. Ecole technique d'intendance (Blida).
6. Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur (Rouiba).
7. Ecole supérieure de défense aérienne du territoire (Réghaïa).
8. Ecole supérieure de transmission (Koléa).
9. Ecole d'application des troupes spéciales (Biskra).
10. Ecole supérieure d'administration militaire (Oran).
11. Ecole des sous-officiers des Forces Navales (Mostaganem).
12. Ecole d'application de la défense contre avions (Laghouat).

ESCRIME / CHAMPIONNATS DU MONDE "JUNIORS" - ÉTAPE DE SOTCHI : La sélection algérienne absente faute de visa

La sélection algérienne "juniors" d'escrime a déclaré forfait pour une étape de Coupe de monde de sabre masculin, clôturée dimanche soir à Sochi (Russie) faute de visa, a appris l'APS hier de l'entraîneur national, Mohamed Zerf.

"Nous avons accompli toutes les démarches administratives nécessaires, mais nous n'avons pas obtenu nos visas à temps, d'où notre forfait pour cette compétition" a expliqué l'entraîneur national dans une liaison téléphonique.

Zerf, qui avait dirigé la sélection "se-

niors" pendant l'étape d'Alger, disputée du 3 au 5 novembre à la Safex des Pins-Maritimes, a "regretté cette absence" en Russie, considérant que le "contact avec certains parmi les plus grands sabreurs du moment" aurait sûrement contribué au "perfectionnement" des jeunes algériens, en leur faisant "gagner un peu plus d'expérience" en vue des échéances à venir.

L'Algérie devait disputer l'Étape de Sochi (11-12 novembre) avec une sélection composée de trois sabreurs, à savoir : Anis Mairi, Akram Boumabi et Adelm Izem, et

dont les deux premiers cités avaient pris part à l'Étape d'Alger, en compagnie de Hamza Kasdi et Zinédine Haroui. La Russie a été intraitable chez elle et a remporté cette étape haut la main, après sa victoire en finale contre la Hongrie (45-20).

Un succès qui permet au pays hôte de trôner sur le toit mondial, avec 64 points, suivi de la Hongrie, finaliste malheureuse à Sochi avec 52 points, au moment où le Japon complète le podium avec 40 points.

APS



AMICAL - ALGÉRIE - CENTRAFRIQUE : Les Verts sommés de vaincre et convaincre

L'équipe algérienne de football tentera ce soir de s'imposer avec l'art et la manière face à son homologue centrafricaine en match amical au stade du 5-Juillet d'Alger (20h30), à l'occasion de la deuxième sortie du nouveau sélectionneur Rabah Madjer sur le banc des Verts.

Tenue en échec vendredi dernier par le Nigeria (1-1) en clôture des qualifications de la Coupe du monde 2018, la sélection nationale, loin de séduire, est appelée cette fois-ci à vaincre et convaincre pour son dernier rendez-vous d'une année 2017 calamiteuse à mettre aux oubliettes.

Même s'il s'agit d'un adversaire relativement à la portée des Verts, l'équipe nationale se doit de sortir la tête de l'eau et remporter une victoire convaincante, une manière de retrouver la confiance en vue des prochaines échéances.

«Même s'il s'agit d'un match amical, je veux le gagner», n'a cessé de répéter Madjer, désigné à la tête des Verts en octobre dernier, en remplacement de l'Espagnol Lucas Alcaraz, démis de ses fonctions pour mauvais résultats.

En dehors de son cachet amical, cette rencontre intervient au moment où les coéquipiers de Riyad Mahrez sortaient d'une élimination sans gloire en qualifications du Mondial 2018, avec un bilan catastrophique de deux nuls et quatre défaites. En vue de cette rencontre, le coach national devra se passer de pas moins de cinq joueurs cadres, forfaités pour blessure, en occurrence Ghoulam, Soudani, Bentaleb, Bensebaini, et Attal, lesquels avaient déjà manqué le match contre le Nigeria.

Le Ballon d'or africain 1987 va certainement tourner son effectif à l'occasion de ce test amical, une manière de donner du temps de jeu à des joueurs comme Abdelmouen Djabou, Abderraouf Benguit ou encore Baghdad Bounedjah.



Les Verts retrouvent le 5-Juillet deux ans après

Cette rencontre face aux Fauves de l'Oubangui marque le retour des Verts au stade du 5-Juillet d'Alger, deux années après leur dernière apparition, en amical face au Sénégal (1-0).

Dirigés à l'époque par le Français Christian Gourcuff, les coéquipiers d'Islam Slimani l'ont emporté face aux «Lions de la Teranga» sur le score de 1 à 0, grâce à un but signé Yacine Brahimi (80e).

Depuis, l'équipe nationale avait accueilli ses adversaires au stade Mustapha-Tchaker de Blida avant de changer de domiciliation pour aller à Constantine, sur décision du nouveau président de la fédération algérienne (FAF) Kheireddine Zetchi.

Pour ce dernier rendez-vous de l'année 2017, les Verts auront à cœur de terminer sur une bonne note et enregistrer une troisième victoire, toutes compétitions confondues, après celle face au Togo (1-0) en juin dernier en ouverture des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 et en amical face à la Guinée (2-1) L'équipe nationale qui a disputé face au Nigeria son 11e onzième match de l'année, avec un bilan mitigé de deux victoires, quatre nuls, et cinq défaites, est appelée à se remettre en question sous la houlette de Madjer, appelé à faire mieux que ses prédécesseurs et remettre l'équipe sur rails, lui qui dit connaître l'origine de la maladie des Verts.

De son côté, la sélection centrafricaine, à pied d'œuvre en Algérie depuis le 6 novembre, reste sur une victoire en amical face à l'équipe des moins de 19 ans (U-19) de l'ES Sétif (2-0).

Conduite par le technicien suisse Raoul Savoy, la République centrafricaine cherchera certainement à piéger l'équipe nationale, alors que les coéquipiers de Foxy Kethevoama (Belikesir Sport/Turquie) ont déjà battu les Verts en octobre 2010 à Bangui (2-0) en qualifications de la CAN-2012.

Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral tunisien conduit par Haythem Girat assisté de ses deux compatriotes Yamen Melloulchi et Hassen Abdelaali.



CAN-2019 (PRÉPARATION): 3^e confrontation Algérie-République centrafricaine

Les sélections algérienne et centrafricaine de football, se retrouveront aujourd'hui (20h30) au stade du 5-Juillet (Alger), pour la troisième fois de leur histoire, à l'occasion du match amical de préparation pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN-

2019) au Cameroun. Les deux formations avaient joué leur seule double confrontation en 2010, pour le compte des éliminatoires de la CAN-2012 dont la phase finale avait été co-organisée par le Gabon et la Guinée équatoriale, pour laquelle les Verts ne s'étaient

pas qualifiés. Le premier match s'était joué le 11 octobre 2010 à Bangui, à l'issue duquel, la RCA s'était imposée (2-0).

Le onze algérien dirigé à l'époque par Abdelhak Benchikha avait encaissé les deux buts en fin de match (81e et

86e), alors que la manche «retour» avait eu lieu une année plus tard, le 10 octobre 2011, et qui avait vu la victoire de l'Algérie (2-0), avec un certain Vahid Halilodzic, fraîchement installé à la barre technique.

Historique des matches algéro-centrafricains:

11 octobre 2010 à Bangui (éliminatoires-CAN-2012):
République Centrafricaine - Algérie 2-0

Algérie: M'bolhi, Bouguerra, Belhadj (Ziaya), Antar Yahia, Medjani, Lacen, Mesbah, Abdoun, Yebda (Lemouchia), Ghezal (Hadj Aïssa), Djebbour.

Entraîneur: Abdelhak Benchikha

10 octobre 2011 à Alger (éliminatoires-CAN-2012):

Algérie - République Centrafricaine 2-0
Buts: Yebda (2'), Kadir (29')

Algérie: M'bolhi, Moustefa, Bouzid, Bouguerra, Mesbah, Yebda (Lemouchia), Guedioura, Metref, Matmour, Ghezal (Djebbour), Kadir (Ghilas)
Entraîneur: Vahid Halilodzic .

Les dix derniers matches de l'Algérie avant d'affronter la R.C Africaine

Les dix derniers matches de l'Algérie avant la rencontre amicale de préparation à la CAN-2019 de football, face à la République Centrafricaine, mardi (20h30) au stade du 5 Juillet (Alger):

10 novembre 2017 à Constantine (Mondial-2018/qualifications)

Algérie - Nigeria 1-1
But: Brahimi (87 s.pen)

7 octobre 2017 à Yaoundé (Mondial-2018/qualifications)

Cameroun - Algérie 2-0

5 septembre 2017 à Constantine (Mondial-2018/qualifications)

Algérie - Zambie 0-1

2 septembre 2017 à Lusaka (Mondial-2018/qualifications)

Zambie - Algérie 3-1
But: Brahimi (55)

11 juin 2017 à Blida (CAN-2019/qualifications)

Algérie - Togo 1-0
But: Hanni (23)

6 juin 2017 à Blida (amical)

Algérie - Guinée 2-1
Buts: Hanni (37), Soudani (78)

23 janvier 2017 à Franceville, Gabon (CAN-2017/phase finale)

Algérie - Sénégal 2-2
Buts: Slimani (10, 50)

19 janvier 2017 à Franceville, Gabon (CAN-2017/phase finale)

Algérie - Tunisie 1-2
But: Hanni (90+1)

15 janvier 2017 à Franceville, Gabon (CAN-2017/phase finale)

Algérie - Zimbabwe 2-2
Buts: Mahrez (13, 82)

7 janvier 2017 à Blida (amical)

Algérie - Mauritanie 3-1
Buts: Hanni (52), Bounedjah (73), Bentaleb (90+1)

Total en 10 matches : 3 victoires - 3 nuls - 4 défaites

Buts inscrits : 13 - Buts encaissés : 15

Buteurs : Hanni (4), Slimani (2), Mahrez (2), Brahimi (2), Bentaleb (1)
Soudani (1), Bounedjah (1).

APS

MONDIAL-2018 Les 28 nations déjà qualifiées

Vingt-huit nations sont d'ores et déjà assurées de disputer la Coupe du monde 2018 en Russie, du 14 juin au 15 juillet. Il reste quatre billets à prendre.

Le point.

• **Les 28 qualifiés:**

Pays-hôte, qualifié d'office (1): Russie

AFRIQUE (5): Nigeria, Egypte, Sénégal, Maroc, Tunisie

AMÉRIQUE DU SUD (4): Brésil, Uruguay, Argentine, Colombie

ASIE (4): Iran, Japon, Corée du Sud, Arabie Saoudite

AMÉRIQUE DU NORD, CENTRALE ET CARAIBES (3):

Mexique, Costa Rica, Panama

EUROPE (11): Allemagne, Angleterre, Belgique, Espagne, Pologne, Islande, Serbie, France, Portugal, Suisse, Croatie

• **Les quatre dernières places à prendre dans les jours qui viennent:**

- **Aux 2 vainqueurs des derniers barrages européens:** Suède - Italie, Danemark - République d'Irlande.

- **Aux 2 vainqueurs des barrages intercontinentaux:** Pérou - Nouvelle-Zélande et Australie - Honduras.

LIGUE 1 MOBILIS/MC ORAN : L'entraîneur Bouakkaz décidé à aller au bout de son contrat

L'entraîneur du MC Oran, Moaz Bouakkaz, sous pression avant la victoire de son équipe face à l'O Médéa (2-0) samedi passé, a indiqué hier qu'il comptait aller au bout de son contrat devant expirer à l'issue de la saison en cours, contrairement aux rumeurs colportées dans les milieux du club de Ligue 1 de football. «Comme nous ne gagnons plus à domicile depuis la première journée, certaines parties dans le club profitaient de chacun de nos faux-pas à domicile pour colporter des rumeurs sur mon prétendu départ dès la fin de la phase aller», a déclaré le coach tunisien à l'APS. «Il s'agit évidemment de rumeurs non fondées visant à nous déstabiliser. Certes, on trouvait de la peine pour s'imposer à domicile, mais à aucun moment l'idée de quitter le club n'a effleuré mon esprit», a-t-il précisé. Le MCO a du attendre la 11e journée pour renouer avec le succès dans son stade fétiche "Ahmed-Zabana" où il n'a plus gagné depuis la première journée contre l'USM Blida (3-0). Pis, l'équipe restait sur une défaite à domicile contre l'ES Sétif (2-1) pour le compte de la 9e journée, une nouvelle contre-performance ayant conforté les rumeurs au sujet d'un prétendu imminent départ de l'ex-entraîneur du RC Relizane. «Malgré nos contre-performances à domicile, j'étais satisfait du rendement de mes joueurs qui progressent de match en match. Ils ont d'ailleurs été récompensés contre l'OM, une équipe qui sait bien négocier ses matchs en déplacement, en retrouvant notamment leur équilibre défensif et leur efficacité devant», s'est encore félicité Bouakkaz. C'est donc avec un moral gonflé à bloc que le MCO, une formation qui voyage bien, se rendra vendredi à Constantine pour défier le «Chabab» local, qui n'est autre que le leader du championnat, dans le cadre de la 12e journée. Les Oranais se sont hissés à la 3e place avec 17 points, distancés de 7 unités par leur prochain adversaire.

LIGUE 1 MOBILIS/USM BEL ABBÈS : Aucune victoire depuis 5 matchs, le doute s'installe

L'USM Bel Abbès, qui donnait l'impression d'être bien partie pour rééditer son parcours positif de la saison passée en championnat de Ligue 1 de football, cale depuis cinq journées durant lesquelles elle n'a pas goûté à la moindre victoire. Le dernier succès des gars de la «Mekerra» remonte à la sixième journée face à la JS Kabylie (4-1), une large victoire qui traduisait à l'époque la montée en puissance des protégés de Cherif El Ouezzani. Mais à la surprise générale, l'USMBA enchaîne depuis les contre-performances.

L'équipe ne parvient d'ailleurs plus à gagner même à domicile, où elle a concédé une défaite contre le Paradou AC (1-0) et un nul face au DRB Tadjenanet.

C'est en toute logique donc que les Vert et Rouge, qui restent sur une défaite sur le terrain de la JS Saoura (1-0), reculent à la 9e place au classement avec 13 points, devant de quatre unités seulement le 14e et premier reléguable, l'US Biskra.

L'entraîneur de l'USMBA, Cherif El Ouezzani, dit s'y attendre quelque

peu, en raison notamment des changements intervenus au sein de son effectif lors de l'intersaison.

Pour cet entraîneur, le départ de plusieurs cadres de l'équipe au cours du mercato estival a porté un coup dur à l'équipe.

Ayant terminé à la quatrième place le championnat de l'exercice passé, l'USMBA est contrainte de revoir ses ambitions à la baisse cette saison.

Désormais, cette équipe visera tout simplement le maintien parmi l'élite.

Mais pour ce faire, il lui faudra mettre un terme à la série noire qui la poursuit depuis déjà cinq rencontres.

Certes, Cherif El Ouezzani s'est dit confiant quant aux capacités des siens de relever la tête, mais cette fin de la phase aller s'annonce déjà compliquée pour ses protégés qui auront à effectuer, vendredi prochain, un deuxième déplacement de suite, cette fois-ci à Alger pour y affronter l'USM El Harrach qui a un besoin pressant aux trois points de la partie.

LIGUE 1 MOBILIS/ USM ALGER : Miloud Hamdi nouvel entraîneur en remplacement du Belge Put

La direction de l'USM Alger (Ligue 1 Mobilis), a annoncé dimanche sur son site officiel, l'engagement officiel de l'entraîneur Miloud Hamdi jusqu'à la fin de la saison en cours, en remplacement du Belge Paul Put, démissionnaire de son post samedi.

Cette démission fait suite à la défaite des Rouge et Noir, à domicile contre le CS Constantine (1-2), pour le compte de la 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

Finaliste de la ligue des championnes africaines avec les «Usmistes», perdue en finale face au TP Mazembe (RD Congo), et champion d'Algérie lors de la saison 2015-2016, le technicien franco-algérien signe ainsi son retour aux commandes de la barre technique des «Rouge et Noir», jusqu'à la fin de la saison (2017-2018), selon la même source.

La présentation officielle de Miloud Hamdi à la presse, se fera mardi prochain au stade Omar Hamadi de Bologhine (Alger).

Sous la conduite de l'entraîneur belge Paul Put, les



coéquipiers du capitaine Lamine Zemamouche, ont réalisé un parcours mitigé en championnat où l'USMA occupe la 11e place avec 12 points,

et compte trois matchs retardés.

Dans la compétition continentale de la ligue des championnes africaines, l'USMA a été

éliminée en demi-finale par le WAC Casablanca (Maroc), futur vainqueur en finale des Egyptiens du Ahly du Caire (1-1, 1-0).

PRIX BBC 2017 DES MEILLEURS FOOTBALLEURS AFRICAINS : Aucun joueur algérien nommé

Aucun joueur algérien n'a été nommé pour le Prix BBC 2017 des meilleurs footballeurs africains, selon la liste des cinq joueurs dévoilée par la radio britannique.

L'ailier gauche algérien de Leicester City (Premier league anglaise) Riyad Mahrez, élu en 2016, n'aura pas l'occasion de succéder à lui-même alors que les nominés sont Pierre-Emerick Abameyang (Borussia Dortmund/ Gabon),

Sadio Mané (Liverpool/ Egypte), Naby Keita (RB Leipzig/ Guinée), Mohamed Salah (Liverpool/ Egypte) et Victor Moses (Chelsea/ Nigeria).

Le vainqueur sera désigné par les fans de football africain partout dans le monde. Ils ont jusqu'au lundi 27 novembre 18h00 GMT pour voter. Le lauréat du prix sera annoncé en direct le lundi 11 décembre, à la télévision et à la radio.

Dans le cas d'un ex aequo, la récompense sera partagée. L'absence d'un joueur algérien parmi les nominés reflète le parcours chaotique réalisé par l'équipe nationale, avec d'abord une élimination dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon avant d'être écartée sans gloire de la course pour le Mondial 2018.

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL/ US BISKRA : Leknaoui nouvel entraîneur

Le technicien Nadir Leknaoui est devenu le nouvel entraîneur de l'US Biskra en remplacement d'Omar Bela-

tou, démissionnaire, a appris Keita (RB Leipzig/ Guinée), Mohamed Salah (Liverpool/ Egypte) et Victor Moses (Chelsea/ Nigeria).

Le vainqueur sera désigné par les fans de football africain partout dans le monde. Ils ont jusqu'au lundi 27 novembre 18h00 GMT pour voter. Le lauréat du prix sera annoncé en direct le lundi 11 décembre, à la télévision et à la radio.

Il remplace Belatoui dont le départ s'est fait à l'amiable à l'issue du match nul concédé à domicile face au MC Oran (2-2), dans le cadre de la 8e

journée du championnat.

Leknaoui qui a entamé ses fonctions hier, aura la lourde mission de faire sortir le club des Zibans de la crise des résultats qu'il traverse, alors qu'il reste sur une défaite concédée jeudi dernier à Alger face au Paradou AC (1-0) dans le cadre de la 11e journée.

Ayant retrouvé l'élite du football national l'été dernier, l'USB peine à trouver ses marques en Ligue 1 avec un

bilan mitigé de deux victoires, trois nuls et cinq défaites.

Les coéquipiers du gardien Si Mohamed Cédric comptent un match en moins à disputer sur le terrain de l'USM Alger.

Au terme de la 11e journée, l'USB pointe à la 14e place au classement avec 9 points, juste devant l'USM El-Harrach (15e, 9 pts) et l'USM Blida (16e, 3 pts).

Décès de l'ancienne gloire de l'équipe du FLN Amar Rouai

L'ancien joueur et figure emblématique de la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN) Amar Rouai s'est éteint, samedi matin en France, à l'âge de 85 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris hier.

Rouai sera inhumé jeudi à El Eulma sa ville natale, selon ses proches. Natif de la ville d'El Eulma, le 9 mars 1932, le défunt a commencé sa carrière de footballeur dans le club de sa ville natale à l'âge de 15 ans, avant de tenter une carrière professionnelle en France à l'âge de 20 ans.

Il a joué dans des clubs amateurs puis il a embrassé une carrière de joueur professionnel à Besançon ensuite au SCO Angers jusqu'à avril 1958, date à laquelle il a répondu à un appel du FLN pour constituer la glorieuse équipe du FLN.

Amar Rouai avait porté 78 fois le maillot de l'équipe du FLN (1958-1962) avant de

connaître son unique sélection officielle avec l'équipe nationale de l'Algérie indépendante contre l'Egypte le 4 juillet 1963 à Alger.

Après l'indépendance, le défunt a terminé sa carrière de footballeur avec une dernière saison à Angers avant de se convertir en entraîneur du côté du MC El Eulma, de l'USM Bel-Abbès, de la JS Kabylie, de l'ASM Oran, du MC Oran (avec lequel il gagna le titre de champion d'Algérie en 1988) et finalement le RC Relizane.

Il emmènera, aussi, le MCO jusqu'à la finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1989. Amar Rouai avait également entraîné l'équipe nationale olympique entre 1975 et 1980 et parviendra à gagner la médaille d'or aux Jeux méditerranéens organisés à Alger en 1975 en qualité d'adjoint du sélectionneur Rachid Mekhloufi dans une finale épique contre la France olympique (3-2).

DRAXLER DÉMENT SON ARRIVÉE AU BAYERN

L'attaquant allemand du Paris SG Julian Draxler a démenti tout projet de transfert vers le Bayern Munich, à la veille du match amical Allemagne-France à Cologne. «Je ne lorgne pas sur un départ du PSG cet hiver ou en été. Je suis au beau milieu de la saison avec le club et je me concentre sur les objectifs élevés qui sont les nôtres», a déclaré Draxler dimanche en marge de l'entraînement de l'équipe d'Allemagne et cité lundi par la presse allemande.



SALAIRE DOUBLÉ POUR GABRIEL JESUS

Auteur d'un très bon début de saison l'attaquant de Manchester City, Gabriel Jesus pourrait se voir récompenser par ses dirigeants. Ces derniers envisagent de faire signer un nouveau contrat au joueur brésilien. Une prolongation assortie d'une forte revalorisation salariale serait également programmée. Arrivé en décembre 2016 à Manchester City, Gabriel Jesus n'a pas déçu ses dirigeants. Il est d'ailleurs invaincu avec son équipe à chaque fois qu'il a été aligné par Pep Guardiola. C'est l'une des nombreuses raisons pour lesquelles il va recevoir prochainement une augmentation de salaire croit savoir le Daily Mail. Le journal britannique annonce que l'international brésilien pourrait monter jusqu'à 113.000 euros par semaine. Gabriel Jesus, âgé de 20 ans, perçoit actuellement "seulement" 79.000 euros par semaine. Dans le même temps, les dirigeants des Citizens vont lancer les négociations pour une prolongation de contrat avec les cadres que sont David Silva, Fernandinho, et Kevin De Bruyne.

Jackpot pour Dybala ?

Depuis le transfert de Neymar au Paris Saint-Germain, le marché des transferts a explosé.

Le FC Barcelone et le Real Madrid envisageraient prochainement de recruter du lourd et ces derniers auraient Paulo Dybala dans leur viseur. Auteur d'un début de saison canon avec 11 buts en 12 rencontres de Serie A avec la Juventus Turin, l'international argentin pourrait l'objet d'offre à plus de 150 millions d'euros. Malgré une récente prolongation de contrat jusqu'en juin 2022, les dirigeants Bianconeri envisageraient de blinder une nouvelle fois leur pépite avec un nouveau bail et surtout une revalorisation salariale.



Le Real part au Mondial

Avec les qualifications ce week-end de la Croatie et du Maroc, le nombre de Madrilènes qui seront présents au Mondial en Russie s'élève désormais à 14. Tout se sera passé comme souhaité pour les Madrilénistes lors des qualifications pour le Mondial. Le Maroc d'Achraf a décroché en Côte d'Ivoire (2-0) son billet, tandis que la Croatie de Modric et Kovacic a passé les barrages face à la Grèce avec succès (4-1 à l'aller et 0-0 au retour). 3 Madrilènes de plus donc à ajouter à la longue liste de ceux qui feront le voyage en Russie l'été prochain. L'Espagne sera la nation la plus représentée par le Real avec 5 de ses joueurs qualifiés.

Eden Hazard s'entraîne à part

Touché à l'occasion de la rencontre amicale face au Mexique, Eden Hazard s'est entraîné à part dans les informations de Kristof Terreur, journaliste belge. Une mise à l'écart sans conséquence puisque l'international belge pourrait être disponible très rapidement.

Evra : «Je reviendrai plus fort que jamais»

Patrice Evra ne change pas ses habitudes. C'est tout sourire qu'il a publié sa traditionnelle vidéo du lundi sur Instagram. L'ancien international français s'est exilé à Dubaï dans la foulée de sa rupture de contrat à l'amiable avec l'OM, consécutif au terrible coup de pied qu'il a asséné à un supporter marseillais du côté de Guimaraes, le 2 novembre. "Tonton Pat" se retrouve ainsi à tirer une Jeep dans le désert, filmé par son ami Nicolas Anelka... "Parfois dans la vie, vous vous sentez très lourd. Mais vous devez toujours garder le sourire et, bien sûr, toujours loving this game. Je jure devant Dieu que je reviendrai plus fort que jamais. Toujours avec de l'énergie positive. Ne sois pas feignant, je ne sais pas ce que tu fais, mais moi, je pousse une voiture. Car j'ai envie d'être toujours plus fort que je l'étais. J'arrive. I love this game", a-t-il clamé.



Arsenal rêve de Fekir !

Auteur d'un excellent début de saison avec 11 buts en 11 rencontres de Ligue 1, Nabil Fekir (24 ans, Lyon) aurait la possibilité de rejoindre l'Angleterre dans les prochains mois. En effet, si l'on en croit le Daily Star, les dirigeants d'Arsenal rêveraient de s'offrir ces services. Le média britannique croit même savoir que le transfert serait «proche» pour un montant de 67 millions d'euros ! Le média va même plus loin en affirmant que «c'est presque fait» puisque les négociations seraient à un stade «avancées»



FRANCE - ALGÉRIE - MALI L'Algérie est un acteur important du processus de paix au Mali (Quai d'Orsay)

L'Algérie, en sa qualité de chef de file de la médiation internationale, est un acteur important du processus de paix au Mali, a affirmé hier le Quai d'Orsay, soulignant que la France et l'Algérie dialoguent à tous les niveaux sur les questions régionales.

"Chef de file de la médiation internationale en vertu de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali de 2015, l'Algérie est un acteur important du processus de paix au Mali", a répondu la porte-parole du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Agnès Romatet-Espagne, à une question sur le processus de paix au Mali posée au cours du point de presse électronique quotidien.

La France et l'Algérie "dialoguent à tous les niveaux sur les questions régionales et en particulier sur le processus de paix au Mali", a-t-elle ajouté, précisant que cela s'est traduit par la tenue le 12 novembre à Alger d'un dialogue stratégique au niveau des deux ministres des Affaires étrangères en marge du 4e comité mixte économique franco-algérien.

"Un point précis y a été fait sur l'application de l'accord de paix et a permis de constater notre convergence sur ce sujet", a-t-elle ajouté.

En janvier 2014, rappelle-t-on, le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, avait demandé l'aide de l'Algérie pour un dénouement de la crise malienne, à la suite de quoi a été créé le Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord-Mali. L'Algérie avait engagé plusieurs rounds de pourparlers et de négociations avec les différents mouvements maliens en conflit qui ont abouti à un accord de paix, appelé Accord d'Alger, signé en mai-juin 2015.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE Le général major Hamel examine avec l'ambassadeur allemand la coopération entre les polices des deux pays

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, a examiné lundi avec l'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne en Algérie, Zenner Michael, la coopération entre les deux pays en matière de police scientifique, de formation et de lutte contre la criminalité. "Les voies et moyens de développer les domaines de coopération entre la police algérienne et son homologue allemande en matière de police scientifique, de science forensique et de formation outre les question d'intérêt commun notamment en ce qui concerne la consolidation des échanges d'expériences et d'expertises dans le domaine de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, particulièrement la cybercriminalité, le trafic de drogue et le crime transfrontalier ont été au centre de l'entretien entre les deux parties", précise un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

A cette occasion, le général major Abdelghani Hamel a indiqué que "le niveau remarquable qu'a atteint la police algérienne repose en premier lieu sur la formation et le renforcement des différents services en matériels et équipements modernes", se félicitant de "sa persévérance dans le partage des expériences et des pratiques optimales avec les organisations de police internationale et régionale, une démarche importante dans le développement des fondements de la coopération internationale et régionale", a-t-il ajouté.

Pour sa part, l'ambassadeur allemand a salué "le rôle que joue la police algérienne au plan régional et international", estimant que "le niveau qu'elle a atteint encourage fortement la consolidation de la coopération bilatérale", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - FRANCE M. Messahel qualifie de «satisfaisants» les résultats de la 4e session du COMEFA

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a qualifié dimanche de «satisfaisants» les résultats ayant sanctionné les travaux de la 4e session du Comité mixte économique algéro-français (COMEFA), estimant que cette réunion a permis de procéder à une «évaluation exhaustive» des différents domaines de coopération entre les deux pays.

"Cette session du COMEFA est satisfaisante à plus d'un titre. Elle a donné lieu à des discussions intéressantes et des orientations claires pour approfondir davantage le partenariat économique entre les deux pays", a déclaré le ministre à l'issue des travaux la 4ème session du COMEFA qu'il a coprésidé avec son homologue français, Jean-Yves Le Drian, couronnée par la signature de trois accords de partenariat.

M. Messahel a indiqué que les entretiens entre les deux délégations ont donné lieu à une «évaluation exhaustive» des différents volets de coopération économique et ont permis «une projection sur les prochaines échéances importantes inscrites à l'agenda bilatéral algéro-français». Il s'agit, a-t-il expliqué, de la prochaine session du Comité intergouvernemental de haut niveau qui se tiendra à Paris le 7 décembre prochain sous la coprésidence des deux Premiers ministres, et la prochaine visite qu'effectuera en Algérie le président français, Emmanuel Macron. Par ailleurs, il a indiqué que les hommes d'affaires des deux pays



sont appelés à identifier de «nouvelles opportunités» de partenariat, d'autant plus, a-t-il dit, qu'il y a «un fort potentiel de coopération non encore exploité». En ce sens, il a souligné que la signature de trois accords de coopération traduit la volonté des deux pays de renforcer et développer le partenariat auquel les deux parties veulent donner un «caractère privilégié, basé sur un certain nombre d'actions concrètes». De son côté, M. Le Drian

a qualifié de «très positifs» les travaux de la 4e session du COMEFA, relevant que la coopération économique entre l'Algérie et la France a franchi des «étapes significatives». Il a souligné, à ce propos, le rôle de la jeunesse dans le renforcement de cette coopération, ajoutant que les jeunes des deux pays constituent la «force» de cette relation et le «témoin d'une volonté d'agir ensemble pour l'avenir».

ALGÉRIE - UA Louh prend part à une réunion ministérielle des pays de l'UA à Addis Abéba

Le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Louh prendra part, aux travaux de la réunion ministérielle des pays de l'Union africaine (UA) prévue les 14 et 15 novembre à Addis Abéba (Ethiopie) et consacrée à la troisième session ordinaire du comité technique spécialisé (CTS) sur la justice et les affaires juridiques, a indiqué hier un communiqué du ministère.

La réunion de l'UA débattira du projet des règles de procédure de la CTS sur les questions liées au Genre, à l'autonomisation de la femme et au projet d'amendement de l'article 5 (1) du protocole additionnel à la Charte de l'UA des droits de l'homme

et des peuples, pour la création de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Les participants plancheront également sur les projets annexes de la Charte africaine sur la sûreté maritime et la sécurité et le développement en Afrique (Charte de Lomé), ainsi que sur le protocole additionnel à la convention de création de la communauté économique africaine, relatif à la liberté de circulation, aux droits de résidence et au droit d'institution. Les participants examineront en outre le projet de loi de l'UA pour la mise en œuvre de la convention africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique.

ALGÉRIE/GRANDE-BRETAGNE : Signature d'un accord de coopération pour l'amélioration de l'enseignement de l'anglais

L'Algérie et la Grande-Bretagne ont signé, hier à Alger, un accord de coopération pour l'amélioration de l'enseignement de la langue anglaise et la formation des formateurs dans ce domaine.

L'accord a été paraphé par le ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit et l'ambassadeur du Royaume-Uni

de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, Andrew Noble. Mme Benghabrit a indiqué dans une déclaration à la presse que l'accord «visait à améliorer la didactique de l'enseignement de la langue anglaise, la formation des formateurs, la gouvernance, l'enseignement à distance et la recherche éducative». M. Noble a

souligné, pour sa part, avoir tenu plusieurs rencontres avec le ministre de l'Éducation nationale dans l'objectif d'améliorer l'enseignement de la langue anglaise en Algérie à travers la formation des inspecteurs et des enseignants», estimant que l'accord signé «offrira un nouveau cadre de coopération dans le domaine de l'éducation».

ALGÉRIE - ALLEMAGNE La coopération au centre des entretiens entre Mohamed Aïssa et le président du Conseil central des musulmans d'Allemagne

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa, a reçu hier à Alger le président du Conseil central des musulmans d'Allemagne, Aiman Mazzyk, avec lequel il a évoqué les perspectives de coopération bilatérale.

Dans une déclaration à l'issue de la rencontre, M. Aïssa a salué «l'expérience de cette instance qui représente une communauté comptant diverses nationalités en Allemagne et qui défend l'Islam modéré», tout en souhaitant le renforcement de la coopération entre les deux



parties. Le président du Conseil central des musulmans d'Allemagne a, pour sa part, précisé que sa visite en Algérie entrait dans le cadre de «la consolidation des liens d'amitié entre l'Allemagne et l'Algérie», se félicitant du «niveau de dialogue et de coopération entre les deux pays». Aiman Mazzyk et la délégation l'accompagnant effectuent une visite en Algérie (12-15 novembre) à l'invitation du ministre des Affaires religieuses et des wakfs.